



Stratégie développement durable

EHPAD Les Jardins du Castel



Jun 2018



PREAMBULE

Fruit d'une démarche participative menée aux Jardins du Castel au premier semestre 2018, cette stratégie développement durable vise à valoriser les réalisations actuelles tout autant qu'à conforter et à approfondir notre engagement.

Elle est destinée à être la feuille de route de l'établissement dans ce domaine, en complémentarité du projet d'établissement qu'elle précise. Elle s'articule par ailleurs avec la politique qualité en inscrivant les actions identifiées dans le plan qualité.

Cette stratégie définit un cadre pour poursuivre nos initiatives tant par la recherche d'une clarification des concepts employés, notamment celui de développement durable, que par l'identification d'axes et de principes fondamentaux.

L'ambition est de tendre à la diffusion d'une culture commune au sein de l'établissement qui se traduise au quotidien par des actions, des réflexes parfois et la généralisation d'un questionnement sur le bien-fondé de telle ou telle pratique au regard de son impact potentiel sur l'environnement, sur la qualité de vie au travail ou le bien-être du résident ou sur son efficacité économique. Pour cela, la mobilisation de chacun (direction, encadrement, personnel de l'établissement, familles et résidents, mais aussi partenaires extérieurs) est à rechercher et à concrétiser au maximum.

Chacun à son échelle, avec son métier ou sa fonction, a un rôle à jouer dans la mise en œuvre du développement durable. Chacun aussi peut être force de proposition pour que de nouvelles actions viennent enrichir la stratégie. Cette stratégie est ainsi pensée comme un outil dynamique destiné à évoluer dans son contenu et dans sa déclinaison concrète au travers de nouvelles actions proposées au fil du temps et en fonction de notre actualité.

Mettre en œuvre une démarche de développement durable n'est pas un gadget, ni une fin en soi. Cela n'implique pas de révolutionner du jour au lendemain nos pratiques mais cela ne signifie pas non plus de prioriser sur cet enjeu au détriment de l'accompagnement des résidents. Au contraire, mettre en œuvre une démarche de développement, c'est agir progressivement et concrètement par des réalisations ayant un impact sur le quotidien de l'établissement (par exemple, moins de déchets, moins de coûts induits...). C'est œuvrer à pérenniser et concrétiser du mieux possible les valeurs des Jardins du Castel, notamment le bien-être du résident tout en veillant à assurer un cadre de travail le plus agréable possible.

Merci aux différents professionnels impliqués dans son élaboration. Merci surtout à toutes celles et à tous ceux qui auront à cœur de traduire cet engagement dans leurs pratiques et dans des propositions. Merci enfin à Aude Bouvier, Elève directrice en stage de professionnalisation aux Jardins du Castel, coordonnatrice et auteure de la présente stratégie.

Michel BARBÉ, Directeur

SOMMAIRE

<i>I - Développement durable (DD) / Responsabilité sociale ou sociétale des entreprises (RSE) : De quoi s'agit-il ? Quels mots pour quels usages ?</i>	4
<i>II - Quel cadre d'élaboration de la stratégie développement durable ?</i>	6
<i>III - Développement durable : quels domaines d'actions possibles en EHPAD ?</i>	8
<i>IV - Pourquoi engager un EHPAD dans une démarche développement durable ?</i>	10
<i>V - Développement durable aux Jardins du Castel : où en est-on ? quel diagnostic général ?</i>	11
<i>VI - Quels axes de développement durable aux Jardins du Castel ?</i>	14
<i>VII - Quelle déclinaison des axes en actions ?</i>	16
Axe 1 - Amplifier la démarche de réduction et tri des déchets	16
Axe 2 - Développer des actions en matière de mobilité et de transport	17
Axe 3 - Etre un établissement solidaire	18
Axe 4 - Travailler en réseau et partenariat	19
Axe 5 - Favoriser le bien-être et la santé au travail	20
Axe 6 - Conforter l'accompagnement personnalisé du résident	21
Axe 7 - Valoriser l'engagement développement durable	22
Axe 8 - Mener une politique d'achats responsables (local, bio...)	23
Axe 9 - Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire	24
Axe 10 - Avoir une utilisation responsable des ressources (eau, énergie...)	25
Axe 11 - Veiller à la qualité de l'air intérieur	26
Axe 12 - Favoriser une logique zéro-papier	27
<i>VIII - Quelle structuration de la démarche par la suite ?</i>	28
<i>IX - Quels freins et leviers d'une démarche développement durable ?</i>	29
<i>X - Quels principes fondamentaux d'actions aux Jardins du Castel ?</i>	31
Annexe 1 – Résumé stratégie développement durable aux Jardins du Castel	32
Annexe 2 – Enquête développement durable – résultats et analyse	33
Annexe 3 – Paroles de résidents sur le développement durable	35

I - Développement durable (DD) / Responsabilité sociale ou sociétale des entreprises (RSE) : De quoi s'agit-il ? Quels mots pour quels usages ?

Développement durable, éco-responsabilité, RSE (Responsabilité Sociale ou Sociétale des entreprises voire Responsabilité Sociale ou Sociétale des établissements), RSO (Responsabilité Sociale ou Sociétale des Organisations) : de multiples termes peuvent renvoyer à la mise en œuvre d'actions répondant à un objectif de protection de l'environnement, d'efficacité économique ou de renforcement du lien social. Préciser ces termes et s'accorder sur une définition commune afin de partager leur sens et leur usage est un préalable à une démarche porteuse de sens.

Le développement durable (DD) est couramment défini comme un mode de développement qui « répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (rapport Bruntland, 1987).

Plus concrètement, il s'agit via la définition d'une stratégie commune de mettre en œuvre des actions économiquement viables, socialement équitables et écologiquement tolérables.

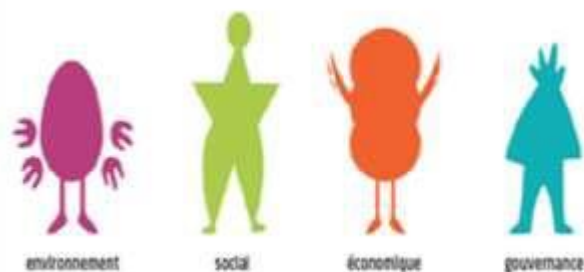
Le développement durable repose donc sur l'interdépendance entre ces trois piliers. « Le social est un objectif, l'économie un moyen et l'environnement une condition ».

A ces trois piliers, s'ajoutent parfois dans des définitions avec variantes celui de la gouvernance ou de la culture, dans une vision qui se veut plus englobante encore. La notion de gouvernance est en effet pertinente pour encourager l'intégration du développement durable dans les pratiques au sens où elle interroge notamment le portage par la direction et l'encadrement, les outils proposés au service de la stratégie et la démarche de mobilisation, implication, sensibilisation du personnel.

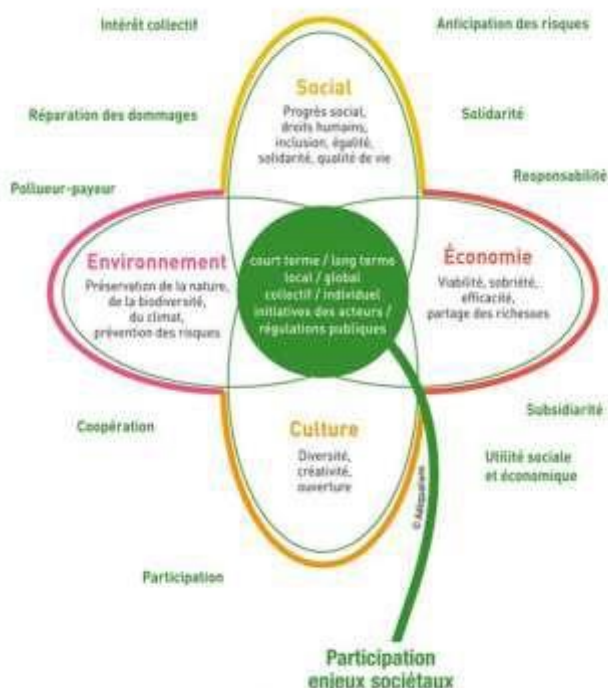


LES 4 PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ILLUSTRÉS!

UNAP a créé une identité visuelle dédiée aux actions développement durable qu'elle engage, avec un pictogramme pour chacun des quatre piliers du développement durable, repris dans ces actes.



La responsabilité sociale ou sociétale des entreprises (RSE) exprime l'application des principes du développement durable à une entreprise ou à un établissement. Une telle démarche se caractérise par son **caractère volontaire** et par une **place privilégiée accordée aux parties prenantes**.



La Commission Européenne, dans sa 3ème Communication sur la RSE (2011) définit la RSE comme « la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société ». Auparavant, dans un livre vert publié en 2001, la RSE est décrite comme « l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales. Être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aussi aller au-delà et investir «davantage» dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes ».

« **Parties prenantes** » : concept central de la RSE. « Groupe ou individu qui affecte ou est affecté par l'accomplissement des objectifs de l'organisation ».

Logiquement en EHPAD, les parties prenantes prioritaires sont les résidents et le personnel. Mais sont aussi des parties prenantes les familles, les fournisseurs, les partenaires du territoire, les institutions telles que l'ARS et le Conseil départemental...

A chaque partie prenante correspond des modes d'interactions freinant ou au contraire facilitant la mise en œuvre du développement durable.

Issu initialement du champ de l'entreprise, ce concept s'est étendu à tout type d'organisation. Plus récemment, les réflexions sur le développement durable et la RSE se sont déclinées dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

Aux Jardins du Castel, le choix a été fait en groupe de travail de parler de « **développement durable** » plutôt que de « RSE », de « RSO » ou « d'éco-responsabilité ». Ce terme de développement durable étant davantage familier pour les professionnels (qui ont souvent au moins entendu ce terme) mais aussi pour les partenaires extérieurs, pour les familles et pour les résidents, il est apparu qu'il serait plus facile de mobiliser et d'agir par son utilisation. C'est donc cette notion de développement durable qui sera au cœur de la présente stratégie. Cependant ce document s'appuie dans sa conception, sur certaines notions et des outils utilisés dans le cadre d'analyse et de formalisation d'une politique de RSE.

La stratégie ici élaborée est bien construite en dépassant la seule notion environnementale avec l'intégration des piliers économiques et sociaux mais aussi une réflexion sur la gouvernance/le pilotage et la poursuite de la démarche.

Au-delà du terme, il s'agit de tendre à la diffusion d'une **culture commune** au sein de l'établissement qui se traduise au quotidien par des actions, des réflexes parfois et la généralisation d'un questionnement sur le bien-fondé de telle ou telle pratique au regard de son impact potentiel sur l'environnement, sur la qualité de vie au travail ou le bien-être du résident ou sur son efficacité économique. **Pour cela, la mobilisation de chacun** (direction, encadrement, personnel de l'établissement, familles et résidents, mais aussi partenaires extérieurs) **est à rechercher et à concrétiser au maximum.**



Pour aller plus loin sur la notion de développement durable et de RSE :

- Ministère de la transition écologique et solidaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/responsabilite-societale-des-entreprises>
- Agence Nationale d'appui à la performance (ANAP) : <http://rse.anap.fr/>
- Comité pour le Développement Durable en Santé : <https://www.c2ds.eu/>

II – Quel cadre d'élaboration de la stratégie développement durable ?

En préalable à l'identification du contenu et à la formalisation de la stratégie, le cadre et la méthodologie d'élaboration ont été posés et partagés avec les professionnels.

1) Le contexte initial aux Jardins du Castel :

Il s'agit là du contexte général identifié au moment de la définition de la méthodologie de construction de la stratégie développement durable.

- Des actions dans le champ du développement durable sont initiées de manière croissante dans les EHPAD, que cela se traduise par un fort affichage, par des réalisations matérielles (conception de bâtiments HQE, chaufferie bois, panneaux solaires...) ou par des réalisations progressives : pesées et actions sur le gaspillage alimentaire, tri des déchets, collecte de bouchons au profit d'une association...
- Cette thématique est au cœur de recherches, d'observatoires, présente dans les réflexions des fédérations du secteur sanitaire, social et médico-social, dans des guides et des articles récents de médias spécialisés.
- Cette thématique est large et transversale : à l'interface de 3 ou 4 piliers (selon la définition retenue) et diverses fonctions sont concernées (management, achats, soins, restauration, entretien des locaux, blanchisserie...).
- Des actions sont déjà menées et des outils utilisés aux Jardins du Castel.
- Des actions sont réalisées sans rattachement à la notion de développement durable (faire du développement durable sans en avoir l'impression et sans le savoir).
- Le développement durable est identifié comme un projet support du projet d'établissement 2016-2020.



Ce constat initial s'est enrichi au fur et à mesure de la démarche d'élaboration de la stratégie développement durable, notamment par l'identification et la compréhension des actions initiées.

2) Les enjeux posés au préalable

- Structurer sans multiplier les instances et groupes de travail.
- Utiliser des termes compréhensibles : Vigilance sur les termes (DD, RSE...) - définitions à partager et/ou autres termes à retenir.
- Éviter un aspect catalogue et anecdotique aux initiatives.
- Susciter l'adhésion et l'implication des équipes.
- Définir une stratégie porteuse de sens, opérationnelle, concrète, inscrite dans le temps.

3) Les objectifs identifiés

Un objectif général: Disposer d'une feuille de route de la démarche développement durable aux Jardins du Castel, incluant :

- Une définition partagée,
- Un diagnostic et des constats,

- Un mode de fonctionnement pour la suite, des principes et des outils,
- Des priorités,
- Des actions engagées,
- Des actions prévues /un échéancier,
- Des leviers et des freins identifiés.

Objectifs spécifiques:

- Valoriser l'existant et les actions déjà menées,
- Conforter l'engagement développement durable aux Jardins du Castel,
- Mobiliser les équipes autour de l'enjeu et des possibilités d'actions.

4) La méthodologie globale

La démarche de construction de la stratégie développement durable a été pensée sur un mode participatif avec le souhait exprimé que chacun puisse se sentir concerné et que ceux qui le souhaitent (résidents, professionnels, bénévoles), puissent contribuer à son élaboration.

Cette participation s'est structurée autour de plusieurs axes :

- Un appel à mobilisation (note de service, intranet, lettre d'information mensuelle, information en diverses instances et réunions...)
- Une communication sur la démarche et un partage d'idées en CVS, CHSCT, CA, réunions qualité et réunions de direction élargie ;
- Des **groupes de travail** (3 sessions, respectivement en février, avril et juin 2018)
- Des entretiens avec des professionnels de différents services (cadre de santé, qualitatif, art-thérapeute, responsable restauration, agent de blanchisserie, responsable maintenance...);
- Un questionnaire sur la perception du développement durable diffusé à l'ensemble des professionnels ;
- Une boîte à idées et des panneaux à destination des résidents, des familles, des professionnels ;
- Des temps d'échange avec les résidents ayant donné lieu à un recueil de paroles de résidents ;
- Une information régulière via les outils de communication interne (intranet, lettre d'information mensuelle...) sur l'avancée de la démarche et son contenu ;
- Des opportunités utilisées pour sensibiliser et mobiliser sur cette thématique : semaine du développement durable, actions intergénérationnelles...



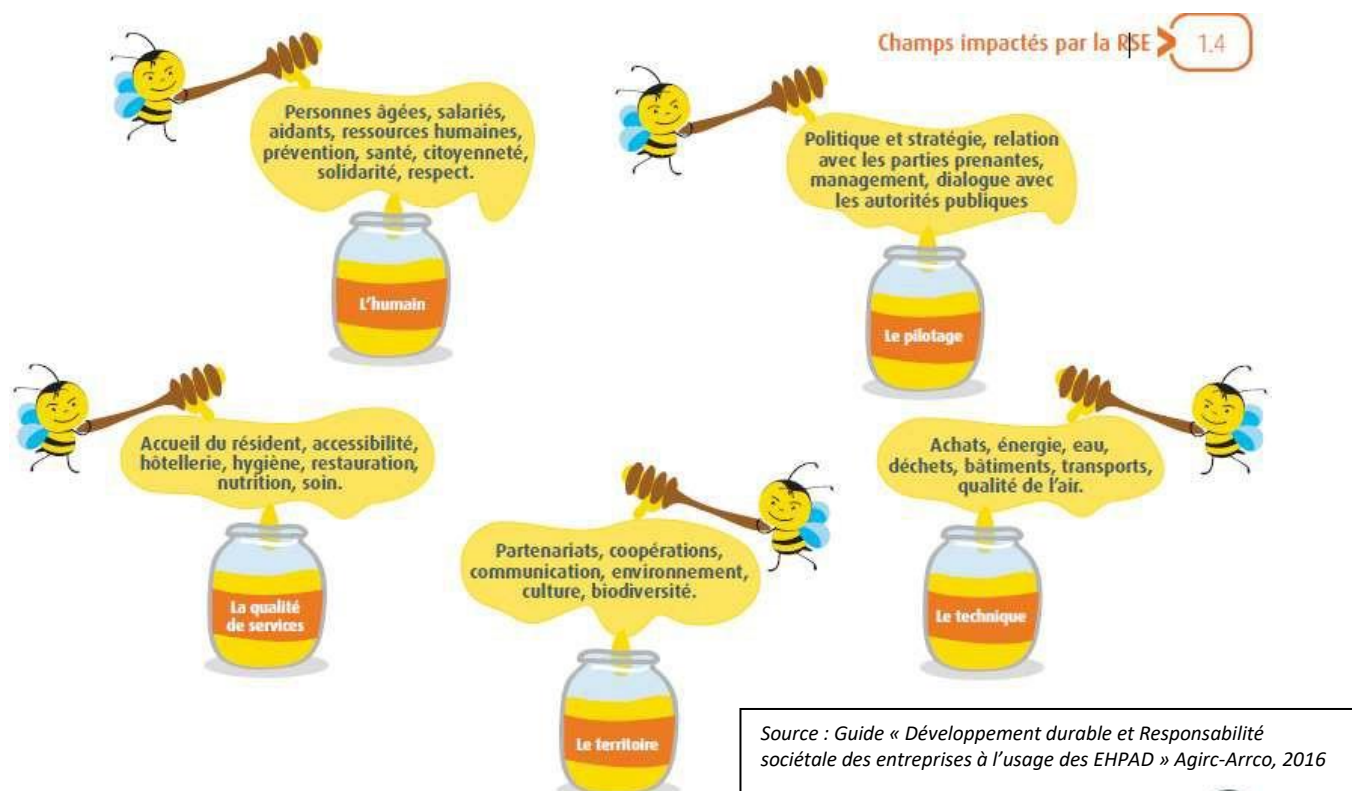
Le contenu issu de cette démarche constitue la matière au cœur de cette stratégie.

Pour aller plus loin sur l'élaboration d'une démarche développement durable ou de RSE :

- La mise en place d'une démarche RSE en 7 étapes, fun mooc : https://www.fun-mooc.fr/c4x/CNAM/01020/asset/SFaucheux_01_S6-4.pdf
- Mettre en œuvre une démarche RSE dans le médico-social : du diagnostic au plan d'action. La Gazette santé social, 27/04/2017
- Instaurer une démarche développement durable en EHPAD, Gérontonews, 13/11/2017

III – Développement durable : quels domaines d'actions possibles en EHPAD ?

Mettre en œuvre une démarche développement durable implique de porter une vision globale et transversale sur le fonctionnement de l'établissement. Cette approche est riche à plus d'un titre.



Cela invite à décloisonner nos pratiques et nos réflexions en portant un regard d'ensemble sur des enjeux à la fois de pilotage, de stratégie et des aspects opérationnels et concrets. Cette approche concerne tous les services, toutes les fonctions, tous les métiers.

Cela incite à penser nos actions en interrogeant leurs répercussions éventuelles tant sur l'environnement, sur l'accompagnement des résidents, sur les conditions de travail des professionnels ou encore sur la situation économique de l'établissement.

Cela nous amène un nouvel éclairage, une nouvelle porte d'entrée, pour penser l'accueil et l'accompagnement du résident.

Cela nécessite de penser et concrétiser la place du professionnel et celle du résident dans la démarche en leur permettant d'être acteurs et d'être force de propositions.

Cela implique de susciter un nouveau mode de fonctionnement pour accueillir les propositions de chacun et accepter d'apprendre au fur et à mesure de la démarche (« organisation apprenante »).

C'est aussi avoir une approche humble et pragmatique. Toutes les actions ne peuvent pas être menées en même temps et il faut souvent du temps pour que des effets se concrétisent. Il est utile de prioriser pour bien réaliser celles qui sont engagées et pour ne pas essouffler les équipes.

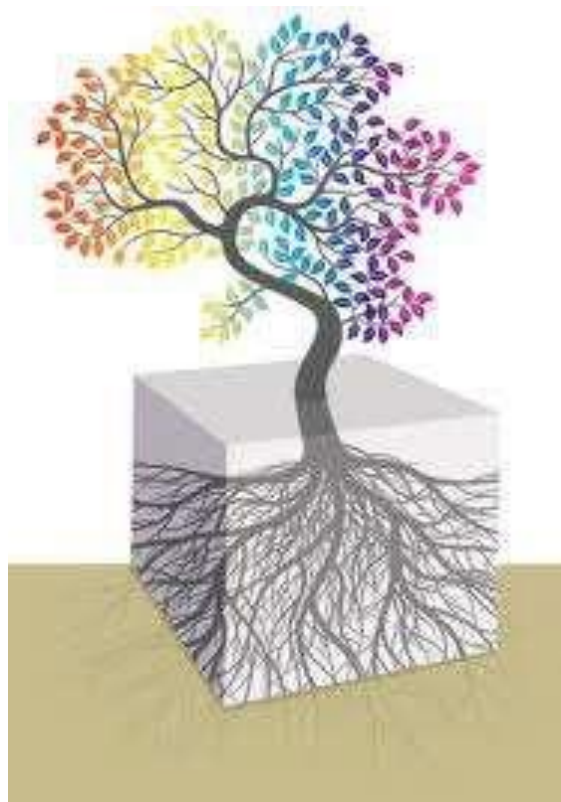


Définir sa stratégie développement durable, c'est - pour chaque structure - identifier sa contribution au développement durable selon son activité et la manière dont ces enjeux sont abordés et pris en considération. C'est aussi définir sa propre feuille de route liée au mode de fonctionnement de l'établissement, aux priorités identifiées, aux actions souhaitées, aux envies. En ce sens, il ne peut y avoir de liste préétablie, fixe, interchangeable ou de portes d'entrée obligatoires.



Les domaines d'actions et les initiatives à mener peuvent varier selon la stratégie, selon le diagnostic initial, selon les préconisations et priorités issues des échanges, selon les souhaits exprimés par les participants à l'élaboration de la démarche.

Ainsi avoir une approche développement durable, ce n'est pas seulement mettre en œuvre des actions et déterminer un cadre global, c'est tendre à diffuser un nouveau mode de fonctionnement, un « nouvel état d'esprit ». Quel que soit le domaine concerné, tout acte du quotidien, tout projet, tout achat peut être réalisé dans une logique de développement durable.



Pour aller plus loin sur le développement durable en EHPAD :

- Projet Add'âge : <http://www.fnaqpa.fr/fr/add-age>
- Le Guide Iso 26000 médico-social , C2DS, 2017, : <https://www.c2ds.eu/les-guides-incontournables/guide-iso-26000-medico-social/>
- Guide « Développement durable et Responsabilité sociale des entreprises à l'usage des EHPAD », Agirc-Arrco, 2016
- Sandra Bertezene et David Vallat: Manager la RSE dans un environnement complexe - Le cas du secteur médico-social français, Éditions EMS management et société, 2015

IV – Pourquoi engager un EHPAD dans une démarche développement durable ?

La pertinence d'une démarche développement durable prend tout son sens en plaçant la personne âgée au cœur du dispositif. En effet, celle-ci vit en cohabitation avec des professionnels et est en lien ou non avec des proches (social), elle est sensible à sa qualité de vie, à son confort (environnemental) et elle reste le principal financeur de son accompagnement (économique).

En tant que structure consommatrice de ressources et de biens, émettrice de gaz à effet de serre et de déchets, un EHPAD est concerné par les enjeux du développement durable. Il consomme de l'énergie (308 kWh/m²/an en moyenne), de l'eau, consacre près de 25% de son budget aux achats (deuxième poste après celui de la masse salariale), produit un flux considérable de déchets, induit de nombreux déplacements (personnel, familles, bénévoles, fournisseurs...) et dispose d'un vaste patrimoine immobilier. Tant en termes de coût global que d'impact sur l'environnement, agir sur ces questions est donc loin d'être neutre.

Par ailleurs, un EHPAD est aussi un acteur logique du développement durable et notamment du pilier social, en tant que lieu de vie pour les résidents et lieu de travail pour les salariés. Engagé dans un processus d'amélioration de la qualité avec comme pilier la bienveillance mais aussi la recherche de bonnes conditions de travail, c'est un domaine dans lequel un directeur a la responsabilité morale et éthique d'engager son établissement. L'enquête réalisée auprès des agents sur la représentation du développement durable pointe comme levier l'importance de la mobilisation de l'équipe de direction sur le sujet. Au-delà d'un certain discours, elle doit aussi montrer l'exemple dans les faits et accompagner le changement.

De leur côté, les établissements ne se limitent pas à être des lieux de vie et de travail, ce sont aussi des acteurs importants de leur territoire (acheteurs, constructeurs, producteurs de déchets...) et ils participent à l'image et à la dynamique du secteur des personnes âgées dans un contexte de vieillissement de la population. Dans la période actuelle marquée par des critiques régulières à l'encontre des EHPAD, traduire le développement durable dans les faits peut aussi contribuer à améliorer l'image de ces établissements. Encore faut-il un travail d'explicitation auprès des divers interlocuteurs pour éviter des amalgames ou des incompréhensions (où le développement durable serait vu comme un « gadget », « un projet accessoire », une démarche visant à « diminuer les coûts ou à faire des économies sur le dos des résidents ».)

L'engagement dans le développement durable est une démarche volontaire dans un processus non coercitif. Cependant le contexte réglementaire évolue sans cesse, avec des obligations nouvelles émergeant concernant le bâtiment, l'énergie, la qualité de l'air intérieur, le traitement des déchets, l'alimentation en structure collective... Prendre en compte ces questions, les anticiper doit permettre d'adapter les pratiques des professionnels, mais aussi ses bâtiments et son matériel afin de moins subir les évolutions lorsqu'elles deviennent indispensables.

Mettre en œuvre une telle démarche c'est pour un directeur impulser une dynamique de conviction. Destinée à soutenir un engagement collectif, elle ne peut se concrétiser et se pérenniser que si les professionnels ont envie de s'y investir et que si elle prend sens pour eux.



V – Développement durable aux Jardins du Castel : où en est-on ? quel diagnostic général ?

L'évaluation interne menée en 2012 a fait émerger le souhait de travailler au sein de l'établissement sur la mise en œuvre d'actions relevant du développement durable. Dans ce cadre, une fiche projet a été rédigée avec différentes actions à mener : audit des déchets, élaboration d'une charte du professionnel écoresponsable, audit des flux externes, réalisation d'un bilan carbone...

Le projet d'établissement 2016 - 2020 a identifié le développement durable comme un projet support de l'EHPAD (Fiche 19).

Ce projet support est principalement centré sur la dimension environnementale.

Plusieurs actions identifiées dans la fiche projet éco-responsabilité en 2012 ont été réalisées :

- écriture et signature d'une charte écoresponsable (2013),
- audit des déchets (2013),
- actions engagées sur les déchets alimentaires (2014),
- audit des flux externes et audit gestion de l'eau (2015).

Certaines actions ont été abandonnées ne paraissant plus vraiment opportunes (ex. bilan carbone). Elles pourraient être réintroduites en fonction d'opportunités nouvelles sur le territoire (par exemple inclusion dans une démarche de la communauté de communes de réalisation de bilan carbone ou subvention d'un organisme facilitant sa réalisation.)

Deux objectifs identifiés dans le projet d'établissement se révèlent être encore d'actualité (réduction des déchets alimentaire et approvisionnement en circuit court) malgré l'engagement déjà à l'œuvre, celui de l'intégration dans un circuit de méthanisation est aujourd'hui concrétisé.

La priorité affichée dans le projet d'établissement de limiter le gaspillage, en mettant l'accent sur la réduction et la gestion des déchets et les économies d'énergie est confirmée par l'enquête développement durable menée auprès du personnel. Ces thématiques sont largement reconnues (gaspillage, tri, énergie...) comme des priorités en matière de développement durable ainsi que l'enjeu du bien-être et de la santé au travail et d'un accompagnement de qualité des résidents.

19. Projet développement durable

LES ENJEUX



Conscient des impacts de l'activité des établissements de santé sur l'environnement, l'EHPAD s'est engagé dans une politique de développement durable prenant

en compte la dimension environnementale, économique et sociale.

La mise en œuvre effective du développement durable nécessite la participation de tous les acteurs publics, tel que notre établissement.

Réelle volonté de la direction, et qui a du sens pour la population essentiellement rurale que nous accueillons, un projet d'éco-responsabilité a été élaboré en 2012 suite à l'évaluation interne.

Il s'agit pour nous de principalement de limiter tout gaspillage en priorisant notre action sur la gestion des déchets et les économies d'énergie.

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Poursuive le travail engagé sur la réduction des déchets alimentaires.
- ⇒ S'intégrer à un circuit de valorisation des déchets alimentaires (méthanisation).
- ⇒ S'intégrer dans un circuit d'approvisionnement des denrées en circuit court.

NOS ATOUTS

- L'écriture et la signature d'une charte « éco-responsable » par tout le personnel en 2013.
- Un circuit des déchets valorisant le recyclage.
- L'investissement de l'établissement sur les économies d'énergie (lumière, eau, gaz et électricité) permettant de réduire les consommations.
- Un travail sur la réduction des déchets alimentaires depuis 2014 qui sera à poursuivre.
- La participation à la semaine de développement durable depuis 2015.
- Un travail en collaboration avec la communauté de communes, la commune et l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Des atouts indéniables en matière de développement durable :


- L'établissement est loin de partir d'une feuille blanche. Des initiatives sont déjà menées et des outils existent : pesées et démarches visant à une réduction du gaspillage alimentaire, identification de filières de déchets, tri et réduction de leur quantité, engagement sur la qualité de vie au travail, braderie solidaire, charte du professionnel écoresponsable, installation de mousseurs et de sous-compteurs, éclairage à leds, usage du vinaigre blanc, utilisation de centrales de dilution, tableaux de suivi des biodéchets, tableau de suivi des copies et impressions, paramétrages des imprimantes et du copieur... Ces éléments sont développés dans la partie relative au diagnostic détaillé par axe (p.15 à 26).

- Les notions de lutte contre le gaspillage (alimentation, eau, énergie...) et de solidarité sont importantes et concrètes pour les résidents. Lors de temps d'échange, ils ont souligné l'importance d'agir sur des pratiques souvent en incohérence avec le mode de vie qu'ils ont connu auparavant.

- Une thématique jugée « 1) mobilisatrice, 2) incontournable et 3) riche ». L'enquête menée auprès du personnel révèle un intérêt réel pour le sujet avec 76 réponses sur 86 renvoyant à une connotation positive du développement durable.

- Une sensibilité individuelle des professionnels à cette thématique. L'enquête développement durable fait état d'un noyau dur d'agents très intéressés (de l'ordre de 13 personnes) et d'un vivier à mobiliser (plus de 30 personnes), sans compter d'éventuels non répondants. Il n'existe pas à ce stade de référence collective véritablement mobilisatrice, la réalisation d'actions repose avant tout sur un bon vouloir individuel. Il fait souvent écho à un engagement similaire dans la vie personnelle de l'agent.

- Une conviction de la direction du bien-fondé de l'engagement en matière de développement durable. Elle est attestée dans le projet d'établissement et se traduit par des références à la notion, par la réalisation et l'encouragement d'actions concrètes. La réalisation d'une telle stratégie s'inscrit d'ailleurs dans la logique de la direction d'approfondir la démarche.



Préambule

Notre établissement les Jardins du Castel s'engage à réduire son impact environnemental en mettant plus d'actions éco-responsables.

Continuer à la pollution de l'environnement se fait principalement à travers des gestes du quotidien. Il faut prendre conscience :

- que l'on peut y contribuer à son échelle
- que la somme des petites actions se traduit à un moment significatif sur l'environnement

C'est pourquoi, au 22 décembre, nous nous engageons individuellement à respecter les pratiques suivantes :

Les soins

- J'effectue les tâches au mieux avec efficacité
- J'évite de gaspiller les quantités nécessaires aux différents usages
- Je coupe les vêtements au bon moment
- J'évite que le chauffe-eau (DAP) soit en 3 / 4 plein après utilisation
- J'évite des produits lavants trop agressifs pour la distribution d'entretien

L'eau

- Je ferme le robinet le temps de me savonner les mains (lorsque les produits d'hygiène et de soins le permettent)
- Je vérifie que le robinet est bien fermé lorsque je quitte une pièce
- J'utilise l'eau chaude avec modération
- Je signale les fuites d'eau au service de maintenance
- Je ne mets au lavage que les vêtements sales
- J'utilise le mode économique des classes d'eau (si le WC en est équipé)

Le papier

- J'imprime ce qui est indispensable et pas plus
- Je me sers du verso de mes autres documents comme brouillons
- J'utilise les fonctions éco-conçues des imprimantes et photocopieurs (le recto verso, l'impression en noir et blanc ou un réglage brouillon afin d'économiser les cartouches d'encre)
- Je réalise le tri des déchets de classement en leur lieu (poubelles, brouillons, cartons...)
- Je fais mes copies à l'écran afin de limiter l'impression de documents multiples
- Je privilégie les présentoirs numériques quand j'en ai un besoin

L'électricité et le chauffage

- J'allume le chauffage au début de la période hivernale
- J'évite tous les appareils électriques en veille le lundi matinal (sauf ceux utilisés conformément par les équipes de nuit et de nuit) imprimantes, ventilateurs, multiplexe
- Je débranche les chargeurs et transformateurs que je n'utilise pas
- J'utilise l'ascenseur plutôt que l'escalier
- J'évite, dans les salles communes, les postes à journaux ou les bornes non utilisées
- J'évite le chauffage en cas d'absence des locaux

Les déchets

- Je trie mes déchets dès lors que cela est possible
- J'utilise le compost (ou le bac produit et autre le compostage)
- Je sépare les cartons avant de les déposer dans le bac recyclable
- Je mets de l'eau du robinet ou de la fontaine à côté que de l'eau en bouteille
- J'évite d'utiliser de la vaisselle jetable
- Je suis attentif aux préconisations pour le tri des déchets et je suis attentif au bon tri

Les transports

- Je privilégie les modes de déplacement doux (marche, vélo), les transports en commun ou le covoiturage pour me rendre aux Jardins du Castel
- J'ai un kit éco-citoyen en poche
 - J'adopte une conduite économe et une allure modérée
 - Je m'adonne la consommation que pendant les journées les plus chaudes
 - Je coupe mon moteur quand je suis à l'arrêt plus de 30 secondes

Conclusion

Je diffuse ces conseils de bonnes pratiques auprès de moi-même afin que mon action fasse partie de celle de tous et que notre action écologique soit véritablement efficace.

Date : 25 mars 2023
 Nom : BAARD Michel - Directeur
 Signature : [Signature]

- *L'appui opérationnel d'un qualitatif. Nombre d'actions engagées et identifiées comme relevant du développement durable l'ont été grâce à sa mobilisation et à son accompagnement technique. Une telle fonction est extrêmement précieuse pour soutenir une démarche de long-terme et assurer des retours vers les équipes.*

- *Des actions menées mais non identifiées comme relevant du développement durable.*

Les membres du groupe de travail ont exprimé l'idée que ces échanges leurs avaient permis de se rendre compte qu'ils faisaient déjà du développement durable sans le savoir. Cette prise de conscience gagnerait à être diffusée plus largement, déclinée pour les tâches et fonctions de chaque agent (administration, blanchisserie, entretien des locaux, restauration, soins...)

A partir du constat que de nombreuses initiatives à l'œuvre dans l'établissement s'inscrivent dans le développement durable mais sont peu ou non identifiées ainsi et parfois peu valorisées, la direction a souhaité qu'une stratégie développement durable soit élaborée.

Des défis à relever dans le cadre de cette stratégie :

- *Partager une définition la plus commune possible du développement durable,*

- *Faire connaître les réalisations actuelles en matière de développement durable,*

- *S'appuyer sur des actions simples pour rendre concrète et opérationnelle la notion,*

- *Donner une cohérence d'ensemble aux initiatives menées,*

- *Mobiliser les professionnels collectivement sur le développement durable,*

- *Relancer l'utilisation des outils pertinents en assurant une adaptation, un suivi et une valorisation des données,*

- *Montrer que le développement durable n'implique pas forcément de faire plus mais de faire différemment,*

- *Conforter l'implication de l'équipe de direction dans la démarche et dans les actions,*

- *S'appuyer sur les agents intéressés pour diffuser et agir progressivement auprès des autres,*

- *Convaincre par l'action et les réalisations,*

- *Sensibiliser, informer, mobiliser sans stigmatiser ou donner des leçons,*

- *Evaluer et chiffrer certains impacts liés à la mise en place d'actions relevant du développement durable,*

- *Pérenniser la démarche développement durable dans le temps,*

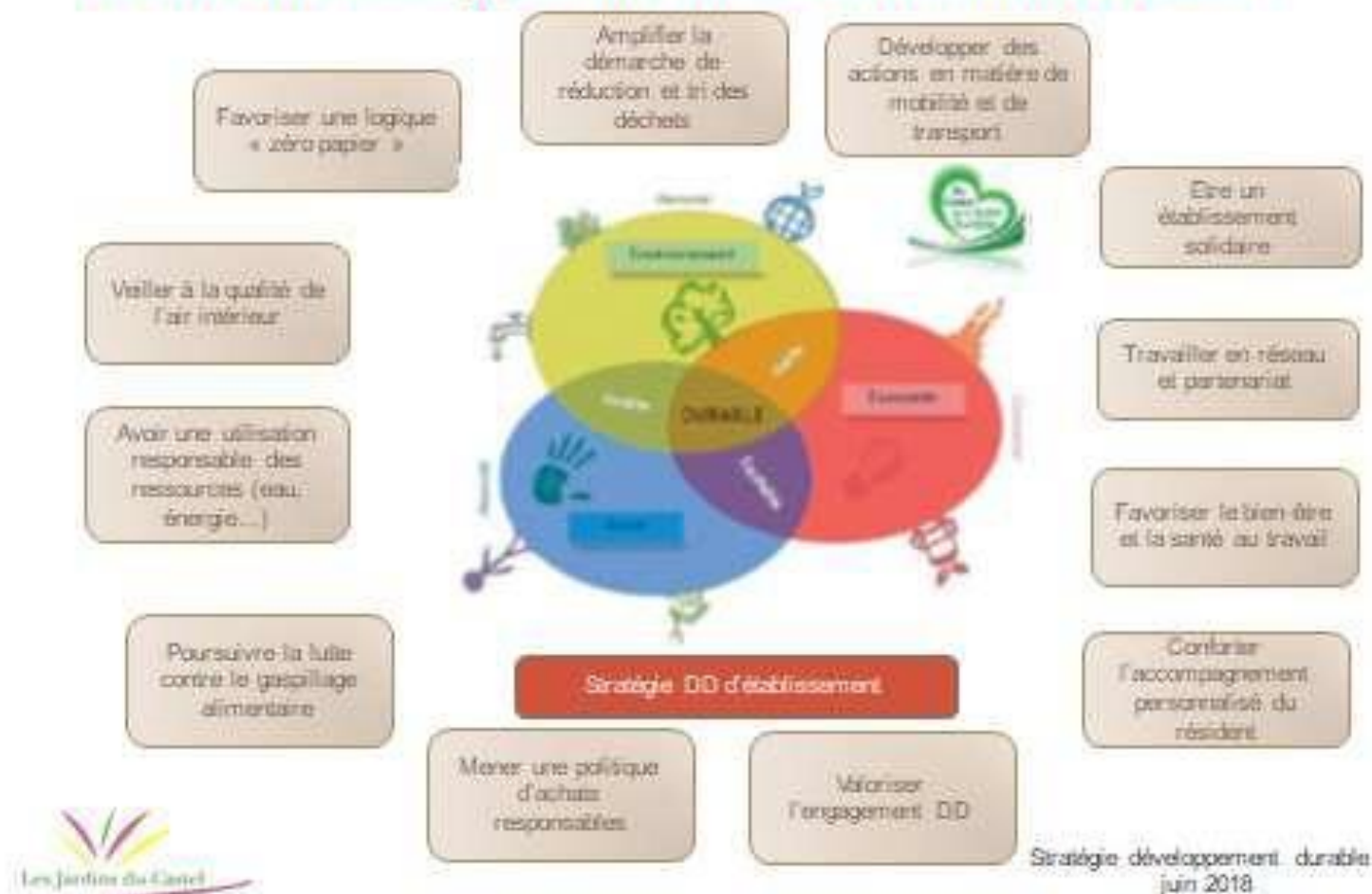
- *S'appuyer sur des ressources extérieures (institutions, autres établissements, consultants...) pour conforter la démarche et faire face aux difficultés d'ordre technique rencontrées.*

- *Intégrer progressivement le développement durable aux pratiques professionnelles, (au même titre par exemple que l'Humanitude) comme une ligne directrice («culture partagée»).*

VI – Quels axes de développement durable aux Jardins du Castel ?

A l'issue de la démarche participative menée au premier semestre 2018, les axes suivants ont été identifiés comme les domaines centraux de notre engagement développement durable.

Les axes du développement durable aux Jardins du Castel



Quel contenu derrière ces axes ?

Ces axes sont structurés en objectifs donnant lieu à des actions qui sont intégrées au plan d'action qualité dans une logique de suivi et de mise en œuvre.

Au-delà d'initiatives spécifiques à chaque axe, **une série d'actions se retrouvent de manière transversale** dans cette stratégie du développement durable, il s'agit notamment :

- Du développement d'une communication interne pour information sur des outils et/ou des actions,
- Du développement d'une communication externe pour valoriser l'existant et les réalisations,
- De la sensibilisation du personnel sur les enjeux,
- De la recherche de l'implication du résident (ou de représentants via par exemple le CVS) dans les actions et réflexions proposées,
- De l'appui sur des opportunités pratiques pour approfondir la concrétisation de certains axes (ex. sortie d'un appel à projet, groupe de travail animé par une institution, ...),
- Du travail en réseau avec d'autres structures pour partager les expériences et envisager des démarches communes,
- D'une remontée en externe (institutions nationales, régionales, départementales ou locales et fédérations) des difficultés et obstacles rencontrés mais aussi des réussites.

Les actions menées ou proposées se révèlent souvent être à la croisée de plusieurs axes ou avoir des répercussions sur les autres (ex. choix de travailler avec un producteur local relève de l'axe des achats responsables mais aussi de celui de l'alimentation, d'une logique de réduction des déplacements, voire d'une démarche de partenariat et de solidarité vers un acteur local.)

Quelles priorités ? Quel ordre de réalisation pour les axes et les actions ?

Les 12 axes ne sont pas hiérarchisés entre eux car tous répondent à des enjeux d'importance identifiés pour l'établissement et coïncident parfois avec des obligations réglementaires qui devront être satisfaites dans les années à venir. Il ne s'agit pas d'agir sur l'un en négligeant les autres mais au contraire de s'appuyer sur les ressources, envies d'actions d'agents, opportunités externes (groupes de travail, appel à projet...) pour avancer concrètement dans ces différents champs. Ce sont les actions inscrites au plan d'action qui ont une échéance de réalisation, certaines étant amenées à être menées en continu (sensibilisation, communication...) mais pouvant se traduire par des formats variés dans le temps (journée thématique, communication intranet, échange en instance...)

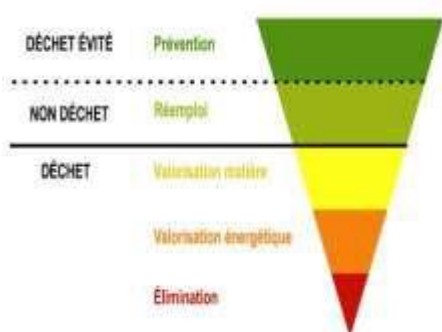
Avoir en tête que tous ces axes sont d'importance, c'est déjà engager une partie du travail via une information, une sensibilisation possible et une invitation à l'action et à la vigilance à titre individuel. C'est donc déjà inscrire l'établissement dans une dynamique collective et transversale de développement durable. La réalisation d'actions précises relevant de certains axes ne doit pas empêcher d'agir sur d'autres. La dynamique d'accompagnement personnalisé du résident ne s'arrête évidemment pas parce que des réalisations sont menées pour accroître la qualité de vie au travail, mettre en place un projet de Repair café ou rendre plus pertinente l'information donnée en interne sur le tri sélectif.

Cependant leur réalisation concrète peut donner lieu à des actions échelonnées dans le temps. Il s'agit d'approfondir la démarche sans s'éparpiller ou essouffler les agents avec le lancement d'une multitude de projets. Au regard des thématiques identifiées comme importantes pour les professionnels et les résidents, les actions relatives à la réduction du tri des déchets, au gaspillage alimentaire et à l'utilisation responsable des ressources font figure de domaines majeurs à conforter. En 2018, il s'agirait ainsi de relancer la dynamique autour des déchets, en 2019 de conforter les actions relatives à la réduction du gaspillage des ressources (alimentation, énergie, eau...). Les autres axes ne sont pourtant pas à négliger tant en termes de portage par la direction et l'encadrement que de concrétisation dans les pratiques des professionnels.

VII – Quelle déclinaison des axes en actions ?

Axe 1 – Amplifier la démarche de réduction et tri des déchets

LES ENJEUX



Ce domaine d'action s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable pour les professionnels de l'établissement.

Il fait d'ailleurs figure de priorité (parmi les 3 axes à conforter en priorité avec celui de réduction du gaspillage alimentaire et de l'utilisation responsable des ressources).

Tant par la quantité et la variété des déchets produits à l'année que par le coût induit pour leur élimination, ce sujet est un véritable enjeu.

La sensibilisation sur le sujet est engagée, des outils sont à disposition qu'il convient cependant d'actualiser et d'optimiser.

La dynamique est à conforter et à accentuer tant sur le tri des déchets, la réduction de leur quantité que sur le développement du recours à des filières de recyclage/valorisation.

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Mettre l'accent sur la réduction des déchets à la source
- ⇒ Fiabiliser les outils existants de suivi et mesure des quantités de déchets
- ⇒ Renouveler l'information des professionnels sur les consignes de tri
- ⇒ Uniformiser le matériel mis à disposition et les supports de communication pour le tri
- ⇒ Revaloriser l'usage du composteur dans un esprit participatif (animation, pôle locomoteur...)
- ⇒ Accroître le recours à des filières de recyclage/revalorisation
- ⇒ Conforter la récolte d'objets ou de matériaux au profit de projets alternatifs (cf. axe 3)

LE DIAGNOSTIC

- Une démarche de tri déjà initiée (affichage, matériel, sensibilisation...)
- Une sensibilité individuelle sur le sujet
- Des filières de tri identifiées
- Des audits réalisés sur le tri (2013)
- Des liens préexistants avec le SMICTOM, utiles pour de l'accompagnement ou de la sensibilisation
- Un travail approfondi mené sur la réduction du gaspillage alimentaire (cf. axe 10)
- Un circuit abouti de valorisation des bio-déchets (méthanisation)
- Un abécédaire des déchets et consignes de tri réaliser - *mais à actualiser et à valoriser*
- Un tableau actualisé de suivi des bio-déchets
- Des tableaux de suivi des déchets (peu complétés) et des estimations peu fiables- *trame à travailler, contenu à actualiser et valoriser, données à fiabiliser*
- Un composteur peu utilisé et non valorisé.
- L'acquisition de matériel alternatif au jetable (gobelets réutilisables, fontaines et carafes...)
- La réutilisation de vieux tissus (serviettes, draps...) pour l'atelier et le ménage
- La collecte du papier recyclé pour une école (projet associatif)

Quelques ressources pour aller plus loin :

- Dossier de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/dechets>
- Guide pratique Environnement et santé : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pour_une_bonne_gestion_des_dechets_produits_par_les_etablissements_de_sante_et_medico-sociaux.pdf
- Smictom Sud Est : <http://www.smictom-sudest35.fr/>

Axe 2 - Développer des actions en matière de mobilité et de transport

LES ENJEUX



Emetteurs de CO₂, les déplacements concernent fortement un EHPAD qu'ils soient liés aux résidents, aux professionnels ou aux

fournisseurs. Pour agir sur le sujet, ces différentes dimensions sont à considérer dans une réflexion sur la mobilité à l'échelle de l'établissement et du territoire.

Ce champ d'actions fait figure de domaine peu aisé, voire peu prioritaire pour les agents, dans lequel agir du fait notamment des contraintes horaires liées aux prise de poste et à la faible desserte du territoire en transport collectif.

Cependant la réglementation impose, depuis le 1^{er} janvier 2018, aux entreprises de plus de 100 salariés d'agir sur le sujet par la mise en place d'un Plan de mobilité (PDM), ceux-ci peuvent être mutualisés avec d'autres structures. Il s'agit là d'identifier un ensemble de mesures qui vise à optimiser et à augmenter l'efficacité des déplacements des salariés, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic automobile.

Engager l'action dans ce domaine est un axe à ne pas négliger.

LE DIAGNOSTIC

- Un sujet relevant de l'organisation personnelle peu enclin à mobiliser
- Des actions individuelles en matière de déplacement doux
- Du covoiturage mis en œuvre de manière spontanée entre agents dans le cadre de déplacements domicile/travail
- Du covoiturage à l'œuvre pour la participation à des formations/réunions extérieures.
- Ces initiatives sont peu connues et peu valorisées
- L'établissement ne disposait pas de réelle facilité logistique pour les agents avant la création du local deux-roues attendant au parking du bâtiment Roseraie
- Une communauté de communes soutenant des modalités alternatives de déplacement (location de vélo à assistance électrique, encouragement du covoiturage...)
- Une réduction des déplacements des résidents liée au développement de la télémédecine au sein de l'établissement

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Susciter un intérêt pour le sujet (ex. journée challenge mobilité aux Jardins du Castel)
- ⇒ Engager une réflexion partagée sur le sujet à l'échelle de l'établissement
- ⇒ Encourager les démarches spontanées au quotidien
- ⇒ Généraliser le covoiturage pour les formations / réunions à l'extérieur
- ⇒ Conforter des modalités alternatives à certains déplacements (télémédecine, réunions téléphoniques, visio-conférences...)
- ⇒ Faire connaître les ressources existantes et s'associer aux réflexions à l'échelle du territoire

Quelques ressources pour aller plus loin :

- Dossier de l'ADEME: <https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/reduire-impacts/optimiser-mobilite-salaries/dossier/plan-mobilite/plan-mobilite-quest-cest>
- Jeu de l'oie de l'ANAP : <http://rse.anap.fr/publication/2024-jeu-de-l-oie-de-la-rse-deplacements-et-mobilite-durable>
- Déplacements en Pays de Châteaugiron : <https://www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/listes/transports-deplacements/>

Axe 3 – Etre un établissement solidaire

LES ENJEUX



La notion de solidarité est un principe inscrit fortement dans l'identité et les valeurs d'un établissement comme un EHPAD.

Qu'il s'agisse de solidarité de la direction vers les professionnels, entre professionnels, entre résidents, entre professionnels et résidents, entre familles et résidents, entre générations, entre habitants de la commune et résidents, de l'établissement vers l'extérieur...

L'enjeu consiste à s'assurer qu'au sein même du fonctionnement de l'établissement de telles pratiques de solidarité soient à l'œuvre ou que des projets puissent émerger et soient connus. Il s'agit par-là autant d'agir sur le bien-être des résidents, sur l'atmosphère de travail que sur l'image de l'établissement à l'échelle du territoire notamment.

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Poursuivre la politique d'aide à l'insertion ou à la réinsertion
- ⇒ Créer une dynamique autour du troc (espace « troc » ou journée du « troc »)
- ⇒ Inscrire l'établissement dans des démarches de solidarité menées à l'échelle du territoire (ex. don du sang, collecte d'objets...)
- ⇒ Conforter la réalisation de braderies dans un esprit de mutualisation avec d'autres établissements et d'ouverture aux personnes âgées du territoire
- ⇒ S'inscrire dans un projet de Repair Café (répond aussi aux axes 1 et 4)
- ⇒ Mettre en place une boîte à livres à l'interface de l'établissement et de la rue
- ⇒ Valoriser auprès des résidents et professionnels les livres disponibles dans l'établissement

LE DIAGNOSTIC

- Une dynamique d'aide à l'insertion et à la réinsertion portée par la direction (apprentissage, service civique, emploi aidé/parcours emploi compétences (PEC)...)
- Un partenariat étroit avec Pôle emploi
- L'introduction de clauses sociales dans certains lots du marché public de travaux pour la construction de la Roseraie
- Une politique de formation ambitieuse dans son contenu et son budget dédié
- Un temps d'assistante sociale pour les professionnels, les résidents et leurs familles
- Un accompagnement possible pour les professionnels faisant face à des difficultés (établissement, commune (CCAS), CGOS...)
- Une braderie organisée par des professionnels de l'établissement à l'attention des résidents
- Des dons ponctuels de vêtements au Relais
- Différentes bibliothèques au sein de l'EHPAD alimentées par des dons de livres
- Des collectes de papier au profit d'associations menées à titre individuel
- Des temps intergénérationnels réguliers (écoles, espace pré-ados, petits bouts...)

Quelques ressources pour aller plus loin :

- FEHAP, plaquette employeur responsable : http://www.fehap.fr/upload/docs/application/pdf/2015-11/fehapp_10_points_cles_employeur_responsable_jaune.pdf
- Installation de points de collecte - Terracycle : https://www.terracycle.fr/fr-FR/about-terracycle/drop_off_locations
- Repair Café : <https://repaircafe.org/fr/>

Axe 4 – Travailler en réseau(x) et en partenariat(s)

LES ENJEUX



Cet axe inclut pleinement la notion d'ouverture de l'établissement sur le territoire et d'amélioration de son implantation. L'EHPAD est un acteur local

comme employeur, consommateur, producteur de services, de déchets... Il y noue des partenariats et coopérations à cette échelle et au-delà. A la clé, cela permet notamment de proposer une gamme plus étendue de prestations aux résidents.

Mutualiser des compétences, des achats, des outils est aujourd'hui une nécessité autant qu'un atout pour un établissement. Il s'agit aussi d'échanger des expériences avec d'autres acteurs pour adapter la qualité des prestations proposées.

Pour avancer sur la mise en œuvre du développement durable en interne, l'établissement doit pouvoir s'appuyer sur des ressources, compétences et opportunités extérieures mais aussi rallier d'autres acteurs (fournisseurs, collectivités...) à son engagement.

LE DIAGNOSTIC

- De nombreuses coopérations formalisées via des conventions
- Des coopérations à l'œuvre dans divers domaines (sanitaires, loisirs/culture...)
- Des coopérations aux cibles variées (encadrement, professionnels, résidents...)
- Un accès aux services de la communauté de communes (médiathèque, piscine...)
- Un établissement reconnu par les institutions
- Des professionnels en réseaux avec d'autres EHPAD et établissements (direction, encadrement, qualicien, ergothérapeute...)
- Des coopérations permettant d'accroître la qualité des prestations proposées aux résidents (bucco-dentaire, télé médecine...)
- Des souhaits exprimés d'actions intergénérationnelles avec l'espace pré-ados sur le développement durable

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Réaliser une cartographie détaillée des parties prenantes externes et enjeux associés en matière de développement durable : identifier des leviers extérieurs (rejoint l'axe 7)
- ⇒ Communiquer auprès des partenaires sur l'engagement de l'établissement en matière de développement durable (rejoint l'axe 7)
- ⇒ Conforter et approfondir les partenariats locaux
- ⇒ Développer des coopérations et partenariats sur le pilier environnemental
- ⇒ Renforcer la dynamique partenariale avec la commune via un projet culture/santé

Quelques ressources pour aller plus loin :

- Recommandation de bonnes pratiques : https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-03/anesm_synthese_rbpp-ouvenvironnement.pdf
- Comité 21, Fiche repère : <http://www.comite21.org/docs/economie/fiche-repere-ancrage-territorial-8dec2010.pdf>
- ANAP - Vidéo retour d'expériences : <http://rse.anap.fr/publication/2195-ouvrir-l-ehpad-sur-l-exterieur>

Axe 5 – Favoriser le bien-être et la santé au travail

LES ENJEUX



L'ambiance au travail, le regard posé sur son quotidien professionnel, l'implication, les motivations

professionnelles ont une incidence sur la vie de la structure et l'accompagnement des résidents. Le bien être des résidents passe aussi par celui de l'équipe et la prévention du risque psychosocial (RPS).

Cette prévention est d'autant plus nécessaire qu'en complément de la qualité de la prise en charge des résidents, d'autres effets positifs sont à attendre en termes de climat social et de présence au travail, gages du maintien des effectifs nécessaires pour assurer la prise en charge due à la population.

Il s'agit autant de prévenir les blessures et l'usure physiques que morales. Valoriser les talents et les idées, motiver, décloisonner le dialogue, fédérer autour de valeurs sont des leviers potentiels qui trouvent leurs places dans une démarche de développement durable.

LE DIAGNOSTIC

- Un mode de management qui s'appuie sur une équipe d'encadrement pluridisciplinaire.
- Une organisation du travail structurée (organigramme, fiches de postes et de tâches, cycles de travail définis, etc.).
- Un processus de recrutement facilitant l'intégration des nouveaux professionnels (livret d'accueil, entretien avec l'encadrement dans le mois qui suit son arrivée,...).
- Une dynamique de formation continue (plan pluriannuel, fiches d'évaluation analysées, accompagnement des plans de carrière,...).
- Une enquête sur la qualité de vie au travail menée en 2012 et en 2017
- Un engagement pour limiter la pénibilité physique du travail (ergothérapeute salarié, acquisition de matériel, formations gestes et postures, signatures de CLACT, travail avec la CARSAT,...).
- Des risques psychosociaux pris en compte (entretiens annuels, soutien des professionnels en cas de difficulté, numéro de téléphone pour un soutien psychologique, faible taux de turnover,...)
- Des pistes de réflexion issues de l'enquête QVT en 2017

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Conforter l'existant en matière d'accompagnement des professionnels (formations gestes et postures, ligne téléphonique, acquisition de matériel...)
- ⇒ Mettre en place une action sportive inter-établissement (ex. course, tournoi...)
- ⇒ Aménager un espace de repos et de détente pour les agents
- ⇒ Proposer des actions autour du bien-être des professionnels au sein de l'établissement (séances d'ostéopathie...)
- ⇒ Etudier l'intérêt de proposer aux professionnels des paniers de produits biologiques

Quelques ressources pour aller plus loin :

- Site de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail : <https://www.anact.fr/>
- Jeu de l'oie de l'ANAP : <http://rse.anap.fr/publication/2025-jeu-de-l-oie-de-la-rse-qualite-de-vie-au-travail>
- Sandra Bertezene et David Vallat: *Manager la RSE dans un environnement complexe* ; Éditions EMS management et société, 2015

Axe 7 - Valoriser l'engagement développement durable

LES ENJEUX



Par la présente stratégie, la direction a affirmé son souhait de disposer d'une feuille de route pour la poursuite et la mise en œuvre d'actions relevant du développement durable. Tant en

interne qu'en externe, il apparait encore une forte méconnaissance des réalisations.

Il s'agit en interne de mieux faire connaître les réalisations notamment pour mobiliser et en externe de montrer nos actions et de trouver des partenaires pour l'accomplissement de nouvelles. Dans les deux cas, l'image de l'établissement devrait être renforcée positivement. Il est aussi souhaité un effet d'entraînement à l'échelle du territoire ou auprès d'autres établissements.

Il ne parait pas pertinent à ce stade de s'engager dans un label ou dans une certification en matière de développement durable, la participation par contre à des démarches du type trophée du développement durable pourrait être envisagé.

LE DIAGNOSTIC

- Un projet support du projet d'établissement
- Une déclinaison dans le plan d'action qualité de certaines initiatives
- De nombreuses actions déjà engagées
- Quelques réalisations globalement connues des agents (gaspillage alimentaire, tri des déchets, méthanisation, existence de la charte...)
- Des actions menées non identifiées comme relevant du développement durable
- Une thématique jugée positivement par les agents (cf. enquête annexe 2)
- Une absence de mobilisation collective sur le sujet
- Un sujet porteur de sens pour les résidents par les notions de gaspillage, solidarité, sobriété
- Une faible valorisation en externe des réalisations lors du constat initial
- Un établissement connecté (site internet, compte twitter, réseau social Famileo®,...).
- Une insertion dans plusieurs réseaux (GIR 7, CLIC, FHF Bretagne,...) offrant la possibilité de valoriser et partager des expériences.

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Faire vivre la présente stratégie
- ⇒ Décliner la stratégie dans le plan d'action qualité
- ⇒ Se saisir des opportunités nationales pour sensibiliser en interne (journées thématiques...)
- ⇒ Utiliser les opportunités locales pour approfondir la démarche (groupes de travail, appel à projet...)
- ⇒ Faire connaître en externe l'engagement et les réalisations via nos différents supports
- ⇒ Partager les expériences et réalisations avec différents réseaux et partenaires (cf. axe 4)
- ⇒ Inscrire le développement durable dans la future contractualisation CPOM avec les autorités
- ⇒ Chiffrer et évaluer les impacts de certaines actions menées

Axe 8 – Mener une politique d'achats responsables (local, bio...)

LES ENJEUX



Achats professionnels responsables

Les achats représentent 20 à 25% du budget d'un

EHPAD. C'est donc un axe économique majeur sur lequel jouer, à l'interface des piliers sociaux et environnementaux. Une telle stratégie lorsqu'elle est déclinée doit permettre l'acquisition de produits ou services à moindre incidence environnementale. La question du coût peut cependant être un frein si cette dynamique est source de charges plus conséquentes.

La mise en place d'une telle politique d'achats nécessite de connaître précisément la situation actuelle (nombre et localisation des fournisseurs, part de leur prestation dans le montant total annuel...) et de définir sa stratégie d'achat. Cela suppose de poser à plat les critères d'importance pour l'établissement (durée de vie des produits, emballage, label, origine géographique...) et de communiquer sur son fondement et son contenu.

LE DIAGNOSTIC

- Action identifiée dans le plan d'action qualité de réalisation de repas biologique
- Actuellement, très peu de produits biologiques et/ou locaux dans l'alimentation
- Une réflexion initiée sur l'introduction de quelques produits biologiques dans l'alimentation - *A concrétiser*
- Achat au cas par cas de matériel ou produit de fabrication locale ou française
- Ce n'est pas un axe véritablement porté en interne à l'heure actuelle
- Un axe relatif à « une politique d'achat pensée différemment » identifié initialement dans le plan d'action qualité mais non concrétisé
- Sujet qui paraît difficile à mettre en œuvre selon les professionnels à l'échelle d'un établissement (coût, complexité réglementaire...)

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Dresser une cartographie de nos fournisseurs (localisation, prestation/type d'achat, part de budget, satisfaction,...)
- ⇒ Définir des critères et indicateurs d'achats responsables
- ⇒ Communiquer sur nos engagements (fournisseurs, partenaires, institutions...)
- ⇒ Faire remonter l'importance du sujet pour nous aux groupements et centrales avec lesquels nous travaillons
- ⇒ Intégrer des produits biologiques et/ou locaux dans l'alimentation

Quelques ressources pour aller plus loin :

- Dossier de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/les-achats-responsables-8382.pdf>
- Guide des achats durables appliqués aux produits de santé : <http://rse.anap.fr/publication/585-guide-des-achats-durables-appliques-aux-produits-de-la-sante>
- Site du Ministère de l'économie : <https://www.economie.gouv.fr/igpde/commande-publique-et-achats-publics>

Axe 9 – Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire

LES ENJEUX



Les enjeux pour un EHPAD sont de plusieurs ordres. Ethiques lorsque la nourriture produite est jetée alors qu'aujourd'hui encore 6 millions de français ne mangent pas à leur faim. Economiques également, car les denrées achetées et jetées ont

un coût auquel s'ajoute celui de leur préparation. Il s'agit aussi de s'assurer que le repas reste un moment convivial, essentiel pour le bien-être de la personne âgée, tout en assurant l'équilibre nutritionnel du repas et en veillant à lutter contre la dénutrition au sens où ce qui ne serait pas mangé pourrait être source de carences pour le résident.

A contrario, diminuer le gaspillage permet de redéployer les gains générés, par exemple pour l'achat de produits de qualité, locaux et/ou biologiques.

Le sujet concerne les résidents mais aussi les professionnels. L'action déjà conséquente engagée est à poursuivre.

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Poursuivre la réalisation de pesées des déchets alimentaires
- ⇒ Renouveler la sensibilisation des agents
- ⇒ Disposer d'un regard extérieur sur nos réalisations (audit par prestataire extérieur)
- ⇒ Explorer de nouvelles pistes pour réduire encore le gaspillage alimentaire
- ⇒ Associer les équipes et les résidents à la réflexion pour partager les enjeux et solutions
- ⇒ Explorer les possibilités réglementaires et techniques pour valoriser les portions non servies
- ⇒ Examiner les modalités de déploiement d'un repas végétarien ou aménagé certains soirs
- ⇒ Introduire des produits biologiques et/ou locaux (cf. axe 8)

LE DIAGNOSTIC

- L'EHPAD est engagé depuis 2014 sur le sujet
- Un engagement de la direction et de l'équipe restauration
- Un sujet d'importance pour les résidents
- Une thématique prioritaire dans le champ du développement durable pour les agents
- Des pesées annuelles des restes alimentaires
- Des actions correctrices proposées (portions individuelles, réduction de certaines commandes, valorisation de certains aliments - pain pour la chapelure, légumes non servis utilisés pour la soupe...)
- Une commande informatisée des menus
- La valorisation des bio-déchets via la méthanisation (cf. axe 1)
- L'impression pour l'équipe cuisine d'être allée au bout de ce qui est faisable
- Test sur une semaine en 2018, collecte de 5 kg de pains destinés à être jetés dans un restaurant pour 43 résidents - *Amélioration encore possible*
- Déchets liés à des températures (plat servi trop froid) ou textures peu adaptées (carottes râpées)

Quelques ressources pour aller plus loin :

- Ressources et dossiers de l'ADEME: <https://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/integrer-lenvironnement-domaines-dintervention/alimentation-durable-gaspillage-alimentaire> et <http://www.optigede.ademe.fr/gaspillage-alimentaire-enjeux>
- Site internet - Ca suffit le gâchis : <http://www.casuffitlegachis.fr/entreprises>
- Ressources en Bretagne : <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Lutte-anti-gaspillage> (documents et appels à projets)
- Retour d'expérience - EHPAD de Jasseron (Ain) : <http://rse.anap.fr/publication/552-responsabilite-societale-des-etablissements-de-sante-et-medico-sociaux/980-ehpad-maison-saint-joseph>

Axe 10 – Avoir une utilisation responsable des ressources (eau, énergie...)

LES ENJEUX



Les EHPAD sont de forts consommateurs de ressources (en moyenne 220 litres d'eau/jour/résident et 308kWh/m²/an) A la croisée de l'engagement citoyen ou individuel et professionnel, cet axe est jugé d'importance autant par les résidents que par les

professionnels.

Pour l'établissement agir sur le sujet doit permettre de réduire certains coûts liés à des réductions de consommation inutile. Cela implique une vigilance individuelle, un suivi des consommations avec analyse des données et actions correctrices si nécessaires et peut être facilité par l'acquisition de matériel.

Le sujet est déjà engagé. Il est à conforter sur ces trois aspects (matériel, suivi et mobilisation du personnel). Un aspect à ne pas négliger est l'inclusion des résidents dans la réflexion et la sensibilisation sur cet axe.

LE DIAGNOSTIC

- Une démarche initiée sur l'établissement
- Un sujet d'importance pour les résidents
- Une sensibilité individuelle de certains professionnels sur le sujet
- Le constat exprimé parfois d'une vigilance différenciée entre le domicile et le travail
- Une charte du professionnel écoresponsable élaborée en 2013, toujours d'actualité dans son contenu
- Une charte identifiée par les agents dans son existence mais non dans son contenu - *une sensibilisation à relancer sur l'existence et le contenu de cette charte*
- Un audit sur la gestion de l'eau et un audit sur les flux externes réalisés
- Des outils de suivi des consommations existent mais sont peu utilisés et non valorisés
- Des initiatives concrètes sur le sujet inscrites au Plan d'actions et réalisées :
 - mousseurs,
 - sous-compteurs eau et électricité,
 - détecteurs de mouvements (Roseraie)

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Approfondir la sensibilisation aux éco-gestes par des actions/manifestations ludiques
- ⇒ Valoriser à nouveau le contenu de la charte écoresponsable auprès des professionnels
- ⇒ Faire connaître la charte aux nouveaux agents
- ⇒ Disposer d'outils actualisés de suivi des consommations
- ⇒ Valoriser les données obtenues par une communication auprès du personnel
- ⇒ Poursuivre l'acquisition d'outils et de matériel permettant de suivre et réduire les consommations
- ⇒ Disposer de quelques récupérateurs d'eau de pluie (arrosage plantations...)

Quelques ressources pour aller plus loin :

- Dossier de l'ADEME: <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau.pdf>
- Guide « Développement durable et Responsabilité sociétale des entreprises à l'usage des EHPAD », Agirc-Arrco, 2016
- Site internet Ateliers durables : <https://www.ateliersdurables.com/>

Axe 11 – Veiller à la qualité de l'air intérieur

LES ENJEUX



Pour les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, cette préoccupation n'est pas récente.

Toutefois, le vieillissement et la rénovation du parc immobilier, l'utilisation de produits divers d'entretien, l'évolution permanente des pratiques et des technologies ainsi que la vulnérabilité de la population accueillie en font un enjeu réel.

Celui-ci s'inscrit dans une logique de prévention du risque sanitaire lié à une contamination aéroportée aussi bien d'ordre infectieux ou chimique que lié au bâtiment pouvant générer la présence de polluants.

Des procédures de surveillance de la qualité de l'air intérieur contribuent au maintien de conditions acceptables de qualité d'air et de confort pour les professionnels et les résidents.

De plus la mise en place de mesures de surveillance la qualité de l'air intérieur sera obligatoire pour les EHPAD à compter de 2023 ; il convient de s'y préparer.

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Réaliser un audit sur la qualité de l'air intérieur
- ⇒ Assurer un entretien régulier et adapté à cet enjeu
- ⇒ Faire l'état des lieux des produits chimiques utilisés et des lieux de stockage
- ⇒ Identifier les produits présentant un risque pour la santé et/ou pour l'environnement
- ⇒ Mobiliser professionnels et résidents sur l'importance d'aérer les logements
- ⇒ Etudier le remplacement des produits ou matériaux actuels par des produits éco-labélisés
- ⇒ Faire nôtres les principes de la charte « Engagement objectif établissement sans perturbateur endocrinien »

LE DIAGNOSTIC

- Utilisation de bioproduits (vinaigre blanc...)
- Test de capteurs d'odeurs dans certains locaux (stockage linge sale)
- Acquisition de centrales de dilution (moindre concentration des produits et de résidus après lavage)
- Nettoyage à la vapeur
- Un choix de produits et matériels non réalisé avec cette préoccupation
- Un sujet identifié comme peu prioritaire par les professionnels au regard de l'enquête développement durable
- Un sujet peu porté en interne en termes d'enjeux et de leviers

Quelques ressources pour aller plus loin :

- Site du Ministère de la santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/surveillance-de-la-qualite-de-l-air-interieur-dans-les-etablissements-recevant>
- Site de l'ANSES : <https://www.anses.fr/fr/content/qualite-de-l-air-interieur-etablissement-de-valeurs-reglementaires-et-surveillance>
- Site de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur : <http://www.oqai.fr/ModernHomePage.aspx>

Axe 12 – Favoriser une logique zéro-papier

LES ENJEUX



Malgré une dématérialisation croissante de procédures et de démarches, un EHPAD imprime et produit de nombreux supports en version papier au quotidien.

Ce constat s'applique aux différents services (avec des variabilités liées à des fonctions particulières - encadrement, suivi administratif, facturation...), à différentes occasions (comptes rendus d'instances ou groupes de travail, documents relatifs à l'organisation du travail - planning, fiches de poste, accueil d'un nouveau résident...) et à différents destinataires (professionnels en interne, interlocuteurs externes, familles, nouveaux arrivants...).

Il en résulte un coût non négligeable avec à la clé une interrogation sur la pertinence de l'impression au regard de son usage parfois limité.

L'enjeu n'est pas de supprimer toute impression mais de les réduire à ce qui est nécessaire et pertinent.

LE DIAGNOSTIC

- Un tableau récapitulatif des copies par imprimantes et par type de copies
- Un affichage mensuel de ces données
- Un nombre limité d'imprimantes à l'échelle de l'établissement
- Un mode noir/blanc ou bicolore en priorité
- Une diffusion via intranet et internet des principaux comptes rendus mais doublés d'impressions pour les participants
- Une habitude d'impression de certains supports (comptes rendus, plannings individuels...)
- Un début de dématérialisation de certaines procédures (transmission factures, réponse à appel à projet...)
- Un axe d'action qui fait moins consensus
- Un besoin affiché de garder la trace des documents (administratif, comptabilité...)
- Une dématérialisation en développement

NOS OBJECTIFS

- ⇒ Sensibiliser en interne sur cet enjeu
- ⇒ Valoriser les données collectées en matière de suivi des impressions
- ⇒ Restreindre l'affichage des comptes rendus et autres documents internes à des lieux stratégiques
- ⇒ Privilégier la diffusion numérique de documents
- ⇒ Acquérir du matériel pratique pour garder la trace d'informations dans les services (agenda, tableaux véleda...)
- ⇒ Disposer de référents informatiques identifiés en interne susceptible d'accompagner les équipes
- ⇒ Proposer des micro-formations sur l'usage de l'informatique et de PSI

Quelques ressources pour aller plus loin :

- Dossier de l'ANAP: <http://www.anap.fr/participez-a-notre-action/toute-lactu/detail/actualites/huit-points-clefs-pour-reussir-votre-transition-vers-le-zero-papier/>

- Sites internet : <http://www.zeropapier.fr/> et <https://www.leslivresblancs.fr/dossier/la-dematerialisation-vers-le-zero-papier>

VIII – Quelle structuration de la démarche par la suite ?

L'un des enjeux initiaux fixé était que la démarche s'inscrive dans le temps en évitant de multiplier les instances et groupes de travail.

Les principes suivants guident la structuration de la démarche par la suite :

- La stratégie développement durable est rédigée (une version intégrale et une synthèse).
- Une communication sur la stratégie développement durable est faite auprès des équipes (intranet, lettre d'info, instances et réunions...).
- La stratégie développement durable est déclinée : structurée en axes, avec intégration des actions nouvelles identifiées au plan d'actions qualité et actualisation du plan d'actions qualité sur cette base (certaines actions précédemment inscrites étant ainsi modifiées).
- Le portage de la démarche est assuré par la Direction, avec l'appui du qualicien et de l'équipe de direction pour la déclinaison stratégique et opérationnelle.
- La mise en œuvre relève de responsables d'actions identifiés avec l'implication de chacun recherchée au maximum.
- La constitution de binôme de porteurs d'actions est prévue afin de tendre à une mise en œuvre plus riche, plus aisée et plus pérenne.
- L'appui sur les agents volontaires est un atout sur lequel s'appuyer pour créer un effet d'entraînement.
- Des retours seront réalisés sur la mise en œuvre de la stratégie via des présentations et points d'avancement en instances (CA, CVS, CHSCT) et via des intranet et lettres d'information mensuelles.
- L'information et la mobilisation sur la mise en œuvre de la stratégie développement durable seront au cœur de la réunion qualité.
- Un point relatif à la mise en œuvre d'une action particulière (ex. actualisation guide des déchets) sera abordé dans chaque réunion qualité dans une logique d'échange et de mise en œuvre effective.
- L'alimentation au fil de l'eau des axes par des actions sera réalisée (qualicien comme référent d'actualisation mais ouverture aux propositions des professionnels, des résidents, des familles).
- La sensibilisation et l'information du personnel est un axe majeur à conforter via notamment des micro-formations et des outils pratiques.
- Des opportunités à utiliser pour mobiliser et maintenir la dynamique (semaine développement durable, semaine de réduction des déchets, liens intergénérationnels, sortie d'un appel à projet...)
- La valorisation de l'engagement développement durable de l'établissement et des réalisations via notamment une actualisation régulière du site internet.



IX – Quels freins et leviers d'une démarche développement durable ?

D'après l'étude ADD'AGE menée auprès d'établissements engagés dans des démarches de développement durable (ou RSE), les principaux freins identifiés ont trait au manque de ressources (moyens financiers, humains, temps mais aussi compétences) ainsi qu'au manque de suivi et d'évaluation.

Les principaux leviers sont la philosophie du dirigeant, l'amélioration des relations aux parties prenantes et la formalisation de la démarche.

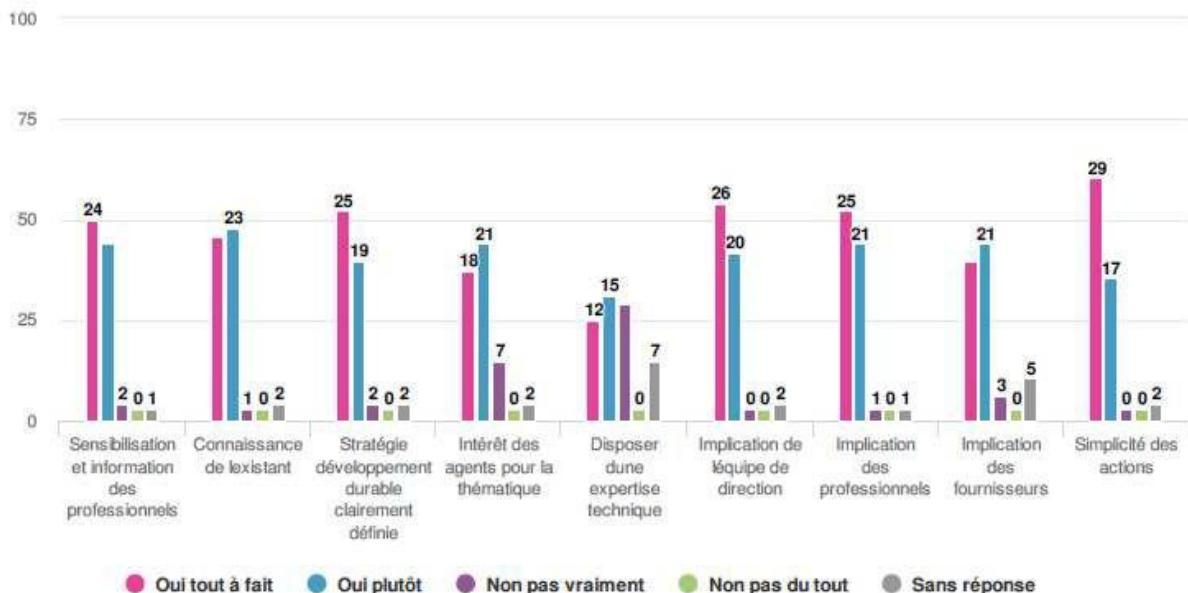
Les leviers en faveur d'une stratégie RSE selon les dirigeants engagés dans une telle stratégie



Source : Enquête ADD'AGE (2014)

D'autres freins généralement identifiés pour une mise en œuvre opérationnelle renvoient à une méconnaissance et/ou une désinformation sur ce que revêt la notion de développement durable, à la difficulté de mesurer « le retour sur investissement » pour l'organisation et le personnel qui s'engagent ainsi qu'à une certaine résistance au changement et à la nouveauté.

Aux Jardins du Castel, le même questionnement sur les freins et leviers fait apparaître au travers de l'enquête développement l'importance comme leviers principaux de : 1) la simplicité des actions, 2) l'implication de l'équipe de direction et 3) l'implication des professionnels et d'une stratégie clairement définie.



X - Quels principes fondamentaux d'actions aux Jardins du Castel ?

Quelques principes sont au cœur même de la stratégie développement durable :

- La stratégie développement durable n'a pas vocation à être un document figé dans le temps.

En fonction de l'actualité du territoire et de l'évolution de la réglementation, mais aussi en fonction de thématiques d'importance pour l'établissement, de résultats obtenus, de propositions nouvelles d'actions, cette stratégie des Jardins du Castel est amenée naturellement à évoluer tant sur les axes retenus que sur les actions. Tout professionnel peut être force de propositions pour que de nouveaux axes ou de nouvelles initiatives se concrétisent aux Jardins du Castel.



- La stratégie développement durable s'intègre dans la politique globale de l'établissement.

Elle fait partie intégrante du projet d'établissement (2016-2020) dont elle est un projet support. Elle s'articule avec le projet d'établissement qu'elle complète sur la thématique du développement durable. Elle se décline dans la politique qualité de l'établissement via l'inscription des actions relevant du développement durable dans le plan d'action qualité. Elle fait l'objet de retours vers les équipes sur les réalisations et projets à engager via divers outils et instances.

- La stratégie développement durable n'est pas une fin en soi mais une démarche au service de nos valeurs

Au même titre que la Démarche Humanitude, l'engagement de l'EHPAD dans une stratégie de développement durable doit permettre de mettre en œuvre des initiatives permettant de mieux encore accueillir et accompagner les résidents. C'est un fil conducteur pour nos actions, destiné à inscrire progressivement les enjeux du développement durable au cœur de nos réflexions et de nos pratiques. La démarche est progressive et continue. Il s'agit de se donner un cap pour l'action en confortant et approfondissant les initiatives engagées et en nous améliorant continuellement.

- Le développement durable n'est pas l'affaire d'une personne ou d'un groupe mais est l'affaire de tous.

Le directeur est pilote et garant de la démarche avec l'appui stratégique et opérationnel de l'équipe de direction et du service qualité.

L'identification de binômes pour le portage des actions sera recherchée afin de tendre à une mise en œuvre plus riche, plus aisée et plus pérenne. Cependant chacun à son échelle, chacun avec son métier et sa fonction, a son rôle à jouer dans la mise en œuvre du développement durable. Cela passe par un cumul de petits gestes et d'attentions (vigilance sur l'éclairage, le tri des déchets...) mais aussi par des actions et des propositions engageant l'établissement à titre collectif (pose de mousseurs, choix de matériaux, introduction de produits biologiques...).

Vous faites sans doute déjà du développement durable sans le savoir. Vous pouvez être force de proposition, porteur d'action et acteur du développement durable et ainsi continuer à nourrir la stratégie par des actions que vous souhaiteriez voir se développer.



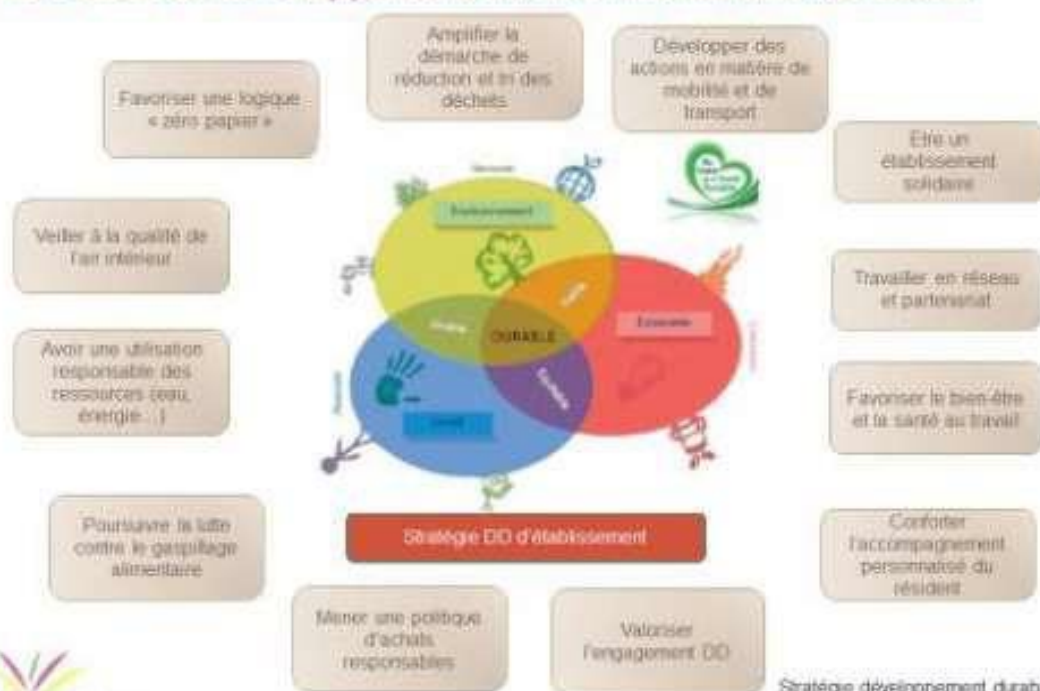
Annexe 1 - Résumé stratégie développement durable aux Jardins du Castel

Stratégie développement durable aux Jardins du Castel

Dans le cadre de la définition d'une stratégie développement durable aux Jardins du Castel construite au premier semestre 2018, des axes d'action et des principes fondamentaux ont été identifiés.



Les axes du développement durable aux Jardins du Castel



Des principes fondamentaux :

- chaque professionnel de l'établissement peut être force de proposition, porteur d'action ou acteur du développement durable,
- le développement durable passe par la mise en œuvre d'actions concrètes du quotidien,
- les axes identifiés ont vocation à être alimentés au fil de l'eau par des actions,
- le développement durable n'implique pas nécessairement de faire plus au quotidien mais plutôt de faire différemment,
- la stratégie développement durable n'est pas une fin en soi mais une démarche au service des valeurs de l'établissement, notamment bien-être du résident et conditions de travail,
- la stratégie précise le projet d'établissement et intègre le plan qualité.

Notre stratégie aux Jardins du Castel

- Partager une définition la plus commune possible du développement durable
- Convaincre par l'action et les réalisations concrètes
- S'appuyer sur les personnes intéressées pour diffuser et faire connaître les réalisations
- Porter la démarche développement durable en interne (direction, encadrement, qualitatifien)
- Sensibiliser, informer, mobiliser sans stigmatiser ou donner des leçons.
- Faire en sorte que le développement durable intègre les pratiques comme une ligne directrice, une « culture partagée » aux Jardins du Castel



N'hésitez pas à partager vos idées en instances, en réunions qualité, à les communiquer à l'un des professionnels ayant participé à des groupes de travail (Alain Barbet, Jérémy Enez, Huguette Gaubert, Emilie Gaudré, Claude Jégou, Claire Ribanneau, Isabelle Tourtellier, Stéphanie Tourtellier), à tout collègue intéressé par le sujet.

Annexe 2 - Enquête développement durable - résultats et analyse

Dans le cadre de la formalisation de la stratégie développement durable aux Jardins du Castel, une enquête a été menée auprès des agents de l'établissement sur leur conception du développement durable, leurs connaissances des actions déjà menées, leur intérêt pour une telle démarche, les freins et les leviers identifiables.

Clôturée lors de la semaine du développement durable en juin 2018, cette enquête révèle un réel intérêt personnel et professionnel sur une thématique jugée "mobilisatrice, incontournable et riche." Actions simples et concrètes, portage par la direction, implication des équipes et stratégie clairement définie sont les leviers principaux d'une dynamique renforcée de développement durable aux Jardins du Castel.



Résultats de l'enquête développement durable

Objectifs

- Evaluer l'intérêt pour une démarche développement durable/RSE aux Jardins du Castel,
- Evaluer la connaissance des actions déjà réalisées,
- Identifier des thématiques prioritaires et de nouvelles pistes d'actions
- Identifier les freins et les leviers à la mise en œuvre d'une démarche développement durable

Participation

Retours : Taux de participation satisfaisant

- 47 en informatisé • 1 version papier • Soit 50 % du personnel (significatif à partir de 30%)

Structuration

- 15 questions
- réparties en 3 thèmes : Les représentations du développement durable / Le développement durable aux Jardins du Castel / Le développement durable, les thématiques, les actions



Enseignements

Les représentations du développement durable

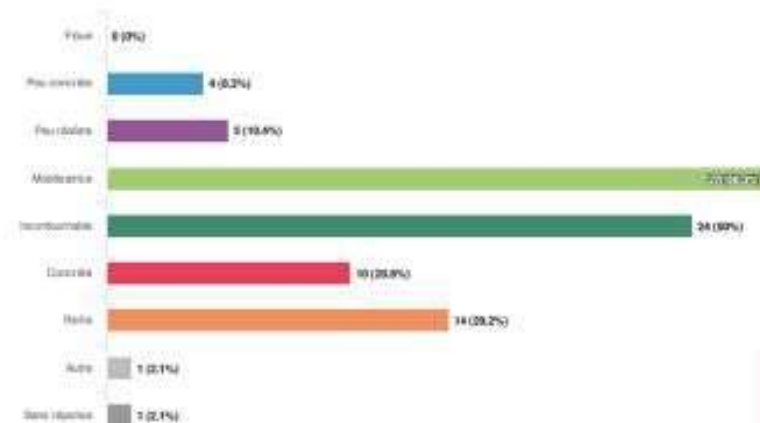
1 - Connaissez-vous la notion de développement durable ?

- Oui tout à fait : 18,8% - Oui plutôt : 75% - Non Pas vraiment : 4,2% - Pas de réponse

⇒ Intérêt de préciser la notion : disposer d'une définition la plus partagée possible

2 - Diriez-vous que la notion de développement durable est :

47 réponses



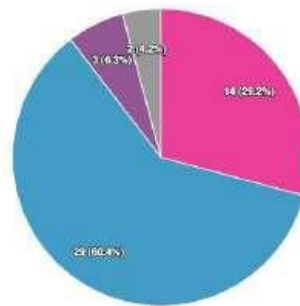
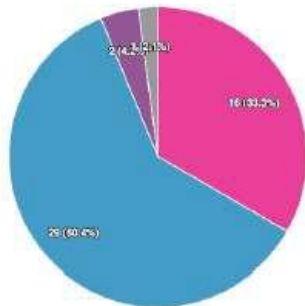
Un regard positif des répondants sur la notion (76/85 retours), jugée :
 1) mobilisatrice,
 2) incontournable, et
 3) riche

Autres :

- responsable(s)

3 - Cette thématique vous intéresse-t-elle à titre personnel ?

à titre professionnel ?



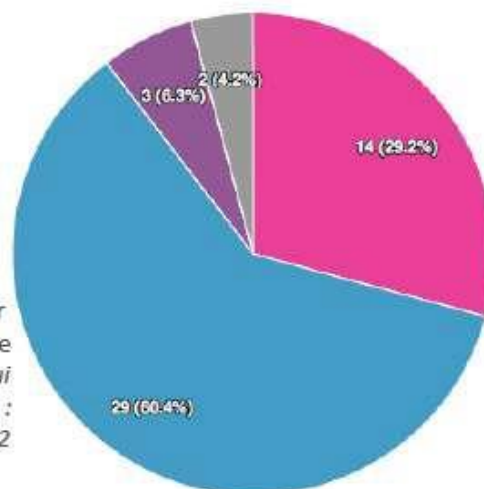
● Oui tout à fait ● Oui plutôt ● Non pas vraiment ● Non pas du tout ● Sans réponse ● Oui tout à fait ● Oui plutôt ● Non pas vraiment ● Non pas du tout ● Sans réponse

Cette thématique suscite globalement de l'intérêt, à titre personnel et professionnel.

Le nombre de personnes tout à fait intéressées par le sujet est légèrement moindre à titre professionnel que personnel (2 voix en moins).

5. Selon vous, la mise en place d'actions concrètes relevant du développement durable est-elle possible en EHPAD ?

46 réponses



Un regard « plutôt » confiant sur la possibilité de mettre en œuvre des actions de DD en EHPAD (Oui tout à fait : 29,2% , - Oui plutôt : 60,4%, 3 réponses négatives et 2 sans réponse)

⇒ La stratégie doit affirmer des principes et une méthode partagés et se traduire par des réalisations concrètes (convaincre par l'action et culture commune à distiller)

● Oui tout à fait ● Oui plutôt ● Non pas vraiment ● Non pas du tout ● Sans réponse

Le développement durable aux Jardins du Castel

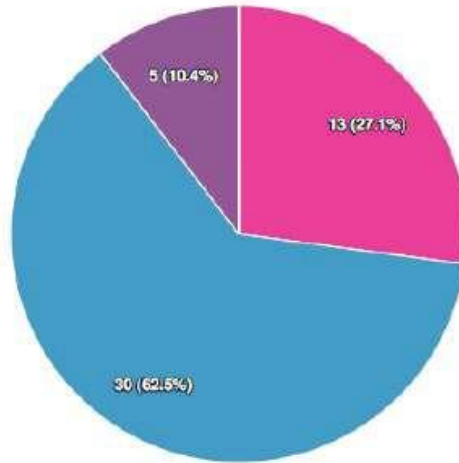
6 - Vous semble-t-il intéressant que des actions DD soient menées aux JDC ?

Oui tout à fait : 43,7% , - Oui plutôt : 56,3% , - Pas de réponse négative ou d'absence de réponse

7 - Avez-vous connaissance d'actions menées dans le champ du DD aux JDC ?

48 réponses

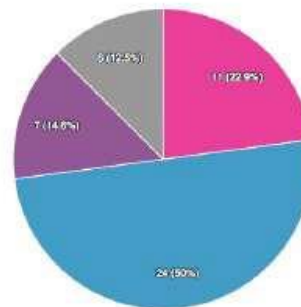
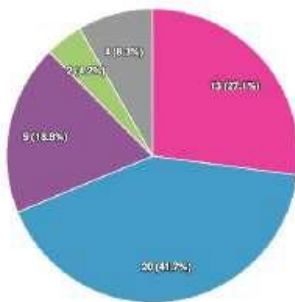
Les actions notamment citées : tri des déchets, réduction du gaspillage alimentaire, composteur, méthanisation, charte du professionnel éco-responsable...



● Oui tout à fait ● Oui plutôt ● Non pas vraiment ● Non pas du tout ● Sans réponse

8 - Participez-vous ou avez-vous participé à des actions relevant du DD aux JDC ?

9 - Souhaitez-vous vous investir dans des actions relevant du DD aux JDC ?



● Oui tout à fait ● Oui plutôt ● Non pas vraiment ● Non pas du tout ● Sans réponse ● Oui tout à fait ● Oui plutôt ● Non pas vraiment ● Non pas du tout ● Sans réponse

Questions aux réponses les plus nuancées (1/3 de répondant par la négative ou n'apportant pas de réponse)

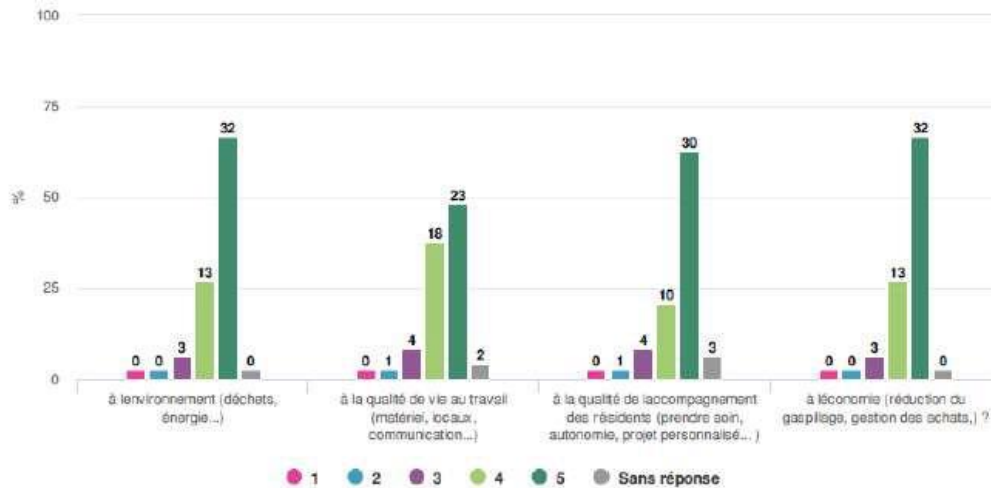
Un engagement dans le développement durable qui paraît ne pas être évident comme acteur (la notion de s'investir effraie peut-être) ⇒ importance de montrer que le DD n'implique pas nécessairement de faire plus mais plutôt de faire différemment

⇒ importance de montrer que le DD peut s'inscrire dans le quotidien (parallèle avec démarche Humanitude)

Le développement durable, les thématiques et les actions

10. Sur une échelle de 1 à 5 (1 ne présentant pas d'intérêt et 5 représentant un aspect incontournable), diriez-vous qu'il est important d'intégrer dans une stratégie de développement durable aux Jardins du Castel des actions relatives:

48 réponses



2 axes qui ressortent comme majeurs : environnement et économie. Le pilier social est sans doute à valoriser dans la conception du développement durable

11 – Ces enjeux doivent-ils figurer dans une stratégie DD aux JDC ?

Des thématiques largement reconnues (gaspillage, tri, énergie...)

La prédominance des enjeux environnementaux en tant que priorités sans oublier le bien-être et la santé au travail

Des thématiques moins mobilisatrices (mobilité, zéro papier, air intérieur...)

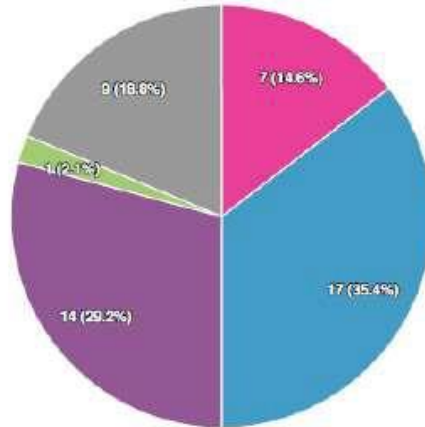
	Oui tout à fait	Oui plutôt	Non pas vraiment	Non pas du tout	Sans réponse
Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire	37 (77,1%)	10 (20,8%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (2,1%)
Mener une démarche de réduction et de tri des déchets	35 (72,9%)	12 (25%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (2,1%)
Poursuivre les actions de limitation du gaspillage d'eau et d'énergie	34 (70,8%)	12 (25%)	1 (2,1%)	0 (0%)	1 (2,1%)
Développer des actions en matière de mobilité et transport	13 (27,1%)	19 (39,6%)	13 (27,1%)	0 (0%)	3 (6,3%)
Veiller à la qualité de l'air intérieur	17 (35,4%)	21 (43,8%)	5 (10,4%)	0 (0%)	5 (10,4%)
Mener une politique d'achats responsables (local, fabrication française...)	23 (47,9%)	17 (35,4%)	4 (8,3%)	0 (0%)	4 (8,3%)
Favoriser une logique « zéro papier »	13 (27,1%)	28 (58,3%)	5 (10,4%)	1 (2,1%)	1 (2,1%)
Pérenniser les valeurs de l'établissement	23 (47,9%)	19 (39,6%)	2 (4,2%)	0 (0%)	4 (8,3%)
Favoriser le bien-être et la santé au travail	29 (60,4%)	17 (35,4%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (4,2%)
Renforcer le travail en réseau et le partenariat	23 (47,9%)	20 (41,7%)	0 (0%)	0 (0%)	5 (10,4%)
Etre un établissement ouvert et solidaire	26 (54,2%)	18 (37,5%)	0 (0%)	0 (0%)	4 (8,3%)
Répartition des réponses	273 (51,7% des réponses)	193 (36,6% des réponses)	30 (5,7% des réponses)	1 (0,2% des réponses)	31 (5,9% des réponses)

12. Vous semblerait-il pertinent qu'il y ait des « référents » du développement durable au sein des services ?

39 réponses

50% des répondants ont répondu par l'affirmative. Mais 14 répondants ne sont pas vraiment favorables.

A noter par ailleurs que 9 personnes n'ont pas répondu (flou de la notion ou méfiance quant à cette proposition).

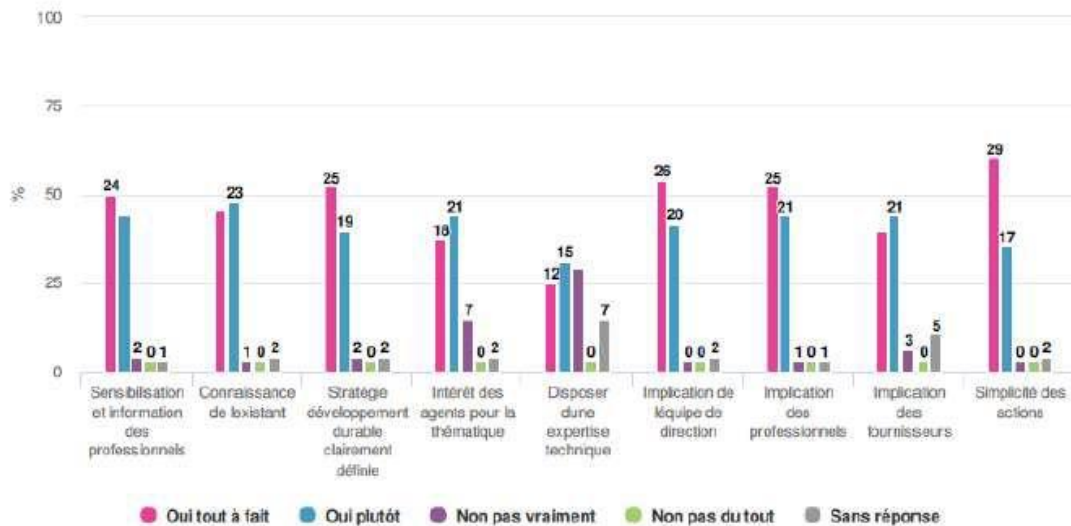


● Oui tout à fait ● Oui plutôt ● Non pas vraiment ● Non pas du tout ● Sans réponse

- ⇒ Proposer d'autres modalités pour une diffusion du DD à l'échelle de l'établissement ou travailler la notion pour la préciser.
- ⇒ « Pas besoin de référent, nous devons tous être responsables »

13. Selon vous, les leviers pour mettre en place une démarche développement durable aux Jardins du Castel sont ?

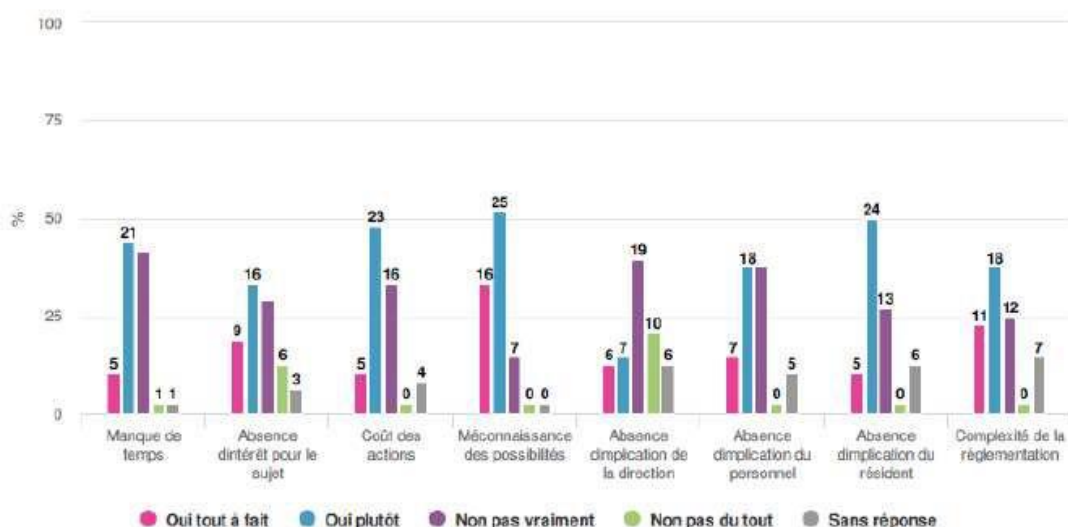
47 réponses



- ⇒ Leviers identifiés comme prioritaires : 1) simplicité des actions, 2) Implication de l'équipe de direction et 3) Implication des professionnels et stratégie clairement définie
- ⇒ Une moindre priorité : disposer d'une expertise technique, intérêt pour la thématique...

14. Selon vous, les freins pour mettre en place une démarche développement durable aux Jardins du Castel sont ?

47 réponses



Réponses plus nuancées (oui plutôt et souvent un niveau proche oui plutôt et non pas vraiment)

Freins principaux : 1) méconnaissance des possibilités puis pour les oui tout à fait : 2) complexité réglementation et 3) absence d'intérêt pour le sujet.

Intérêt d'analyser chaque frein plutôt que de les comparer.



Enseignements

15 – A vous d'exprimer toute idée ou proposition

- Baisser l'intensité des lumières dans les couloirs + ne plus sortir les feuilles de transmissions
- Appliquer correctement et continuer ce qui a été déjà mis en place
- Développer une véritable culture "Développement Durable" au sein de l'établissement est exemplaire et enrichissant car nous sommes tous concernés et responsables.
- Les actions possibles et les réglementations en vigueur pour les établissements sont parfois en parfaite opposition
- Le développement durable est un sujet essentiel mais il est encore dominé par la logique financière et parfois réglementaire (sécurité, hygiène...) d'où la complexité de mise en œuvre.
- C'est pourquoi, je pense qu'il faut au moins être capable d'agir sur des choses simples mais concrètes (déchets, valorisation, partage, gaspillage, maîtrise des coûts) mais à une échelle plus large qu'un simple établissement pour pouvoir obtenir des résultats encore plus concrets.
- Difficile de suivre tout le monde
- Diminuer les déchets, améliorer le tri, réduire sa consommation énergétique, valoriser la récupération
- Développer l'intégration de produits locaux et bio ...
- Lorsque l'on voit le tri sélectif, il y a beaucoup de travail et de pédagogie à mettre en place
- je suis assez réservée sur ce point. L'EHPAD se fournit, de ce que j'en sais, via des centrales d'achat et est contraint par des coûts budgétaires. A moins d'une réelle volonté de l'EHPAD de prendre des initiatives en ce sens, nous ferons de "petites" actions (je ne dis pas qu'elles sont inutiles) mais il n'y a pas de mon point de vue de réelle volonté affichée, hormis un certain discours.

Annexe 3 – Paroles de résidents sur le développement durable



Gaspiilage



Solidarité(s)

Energie(s)



Déchets

**Personnes fréquentant l'accueil de jour, Résidentes, Résidents,
... Ils en ont parlé**

Paroles de résidents sur le développement durable

Février - Mars 2018



En février – mars 2018, des temps d'échanges sur le développement durable ont été menés avec les résidents des Oiseaux et du Verger ainsi qu'avec les personnes fréquentant l'accueil de jour. Il est apparu une thématique mobilisatrice, intéressant fortement. Si la notion de développement durable n'est pas toujours parlante pour eux, celles de gaspillage, de sobriété, de protection de l'environnement notamment ont donné matière à des échanges et à des réflexions riches que nous souhaitons ici valoriser.

Propos sur le développement durable en général

Echanges autour des questions : qu'évoque le développement durable pour vous ? , est-ce que cette notion vous est familière ?

« Au jour, le jour », « apprendre à se contrôler, à ne pas trop dépenser », « On a beaucoup abusé à une période », « Ecouter les autres ».



« C'est bien la définition, mais c'est compliqué à appliquer ».

« On a attendu longtemps », « Il n'est jamais trop tard mais à un moment ça devient compliqué. »

« On manque de moyens, du temps. »

« Les enfants font beaucoup maintenant sur le sujet » « Aujourd'hui, aux enfants. On leur apprend le tri, le contrôle de la lumière. »

« Ça demande beaucoup de temps pour faire changer les choses. »

« Nous on ne jetait pas. Pour jeter, il faut avoir plus. On prenait juste ce qu'il nous fallait. On réutilisait les restes. »

« Les plus jeunes générations, les enfants ont connu le bien-être. On ne leur a pas appris à compter. Pour nous par exemple, l'eau courante est arrivée tardivement. Le soir on s'éclairait aux lampes à carbure. »

« Aujourd'hui il y a plus de confort. C'est heureux. »

« Ça dépend du mode de vie, des habitudes. Quand on a peu de moyens, on fait attention. »

- Alimentation et gaspillage

« La nourriture : les gens gaspillent beaucoup aujourd'hui. A notre époque, on faisait attention. Le pain c'était sacré. On l'enveloppait dans un papier et on le mangeait le lendemain. »

« On ne jetait pas la nourriture. On était habitué à compter. »

« Il faut peut-être un juste milieu, avant c'était trop serré, on vivait avec vraiment peu. Et même s'il nous arrivait d'avoir à jeter un peu, cela permettait de nourrir des animaux (poules, cochons..) »

« J'étais habituée à économiser. Les parents faisaient attention et nous aussi. Actuellement les gens jettent facilement. Ils en ont trop. »

« C'est plus facile de vivre aujourd'hui qu'avant. On achetait ce qu'il fallait, c'est tout. On n'achetait pas en grande quantité. »

« On a connu la vache enragée. »

« Ici à l'accueil de jour, chacun se sert comme il veut. On essaie de ne pas en laisser dans l'assiette. »

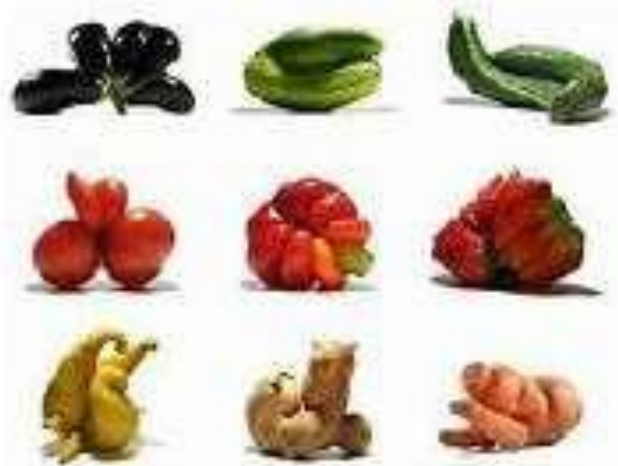
« Le légume biscomu, une fois cuit. On ne le voit plus. En principe, on choisit les plus beaux mais même s'ils ne sont pas beaux, ils peuvent être bons. »

« Le bio, ça coûte cher. »

« Aujourd'hui, il y a beaucoup d'emballages, des plats préparés. C'est la facilité. » « Pourtant certains jeunes font des yaourts maison à nouveau. » « Nous on peut bien préparer nos repas. Que ça à faire de nos journées. »

« Quand on reste seul, on a pas grand plaisir à cuisiner. On ne pense pas à faire de la grande cuisine. »

« Trop de surconsommation alimentaire augmente les déchets, donc le gaspillage en permanence. »



- Environnement, tri des déchets

« Laissons vivre tranquillement nos plantes dans nos jardins pour laisser place à la biodiversité, pour ne pas détruire ou accélérer la pousse par des pesticides. Laissons place aux lombrics, vers, limaces, escargots, insectes, coccinelles, scarabées, asticots, chenilles, papillons, mouches. »

« Il faudrait que les producteurs de fruits, de légumes, les céréaliers, les éleveurs produisent mieux et en quantité raisonnable pour mieux préserver le milieu naturel et surtout l'être humain qui sera moins exposé aux maladies et ainsi préserver la planète, l'atmosphère et l'eau. »

« L'homme détruit la végétation en faisant trop de constructions. La terre ne peut plus absorber l'eau qui tombe, donc il y a en permanence des inondations. » « Ça construit, ça construit partout. Bientôt, il n'y aura plus de terrains. »

« Le tri, c'est mettre dans une poubelle spéciale le verre, les boîtes de conserve, les journaux. »



« Il est absolument impératif de faire le tri sélectif (poubelles jaunes, bouteilles dans les containers à verre...) »

« Tout ce qui est alimentaire comme déchet peut aller dans un composteur, pour obtenir du compost, un engrais naturel. A l'époque ceux qui avaient un jardin possédait un fumier. »



« Dans la poubelle grise, on dépose ce qui ne peut pas être recyclé. »

« Le but est de ne pas augmenter le tri sélectif pour ne pas polluer la planète. »

« Ne jamais mettre des médicaments dans les poubelles car ils polluent les nappes phréatiques. Il faut les porter à la pharmacie. »

« Effectuer le tri des déchets pour faire en sorte de diminuer notre poubelle et faire attention à nos dépenses énergétiques pour éviter un réchauffement trop important de la planète, ainsi préserver et laisser à notre descendance une planète plus propre. »

- Transport, énergie, électricité

« Souvent les gens voyagent seuls dans leur voiture. On utilisait le vélo, la mobylette parfois. »

« Il y a de plus en plus de voitures, donc plus de pollution, en conséquence la planète se réchauffe.

« Les gens se déplacent aujourd'hui. Les petits commerces marchent mal. Les gens pensent qu'ils paient moins cher dans des grandes surfaces, mais en se déplaçant, avec l'essence, tout calculé, c'est pas certain... »

« Surtout ne pas gaspiller inutilement l'eau du robinet : ne pas laisser couler l'eau quand on se lave les mains, ne pas arroser les champs/les jardins en plein soleil. »

« Pour se chauffer, on utilisait le bois : cheminée, cuisinière au bois. Un peu le gaz et après on est venu au fuel ou aux radiateurs électriques. Aujourd'hui, la cheminée, ça n'est plus que pour le plaisir qu'elle est utilisée même si le poêle à bois, ça revient. »

- Citoyenneté - solidarité

« Aujourd'hui, les gens donnent ou vendent à petit prix des vêtements, les jeux des enfants, par exemple lors de vide-grenier. »

« Il faudrait manifester pour se faire entendre. » « On n'est pas entendu. »

« Des collectes d'objets, de bouchons par exemple. »



Propos sur des actions à mettre en place aux Jardins du Castel

Echanges autour des questions : pensez-vous qu'il est possible de mettre en place des actions de développement durable ici ? , qu'est-ce qui pourrait être fait ?

« Ça pourrait passer par une petite action tous les jours ou une fois par mois »

« On gaspille ici. Comme partout. »

« Ici on pourrait apprendre à vivre ensemble, à s'écouter. »

« Il y a des choses à faire. Mais c'est pas évident »

« Agir sur des petites choses : lumières, alimentation... »



- Alimentation et gaspillage

« Allez faire un tour en salle au moment du repas et vous aurez tout compris. »

« Il faudrait pouvoir choisir sa quantité, pouvoir se resservir mais pas en avoir beaucoup directement »

« Servir les résidents en quantité en fonction de leurs souhaits (moins de perte). »

« Parfois on nous dit : si vous en avez trop, laissez dans votre assiette. Ça n'est pas normal. Il faudrait écouter nos souhaits. » « Faire confiance aux anciens. »

« Mieux gérer les stocks. »

« Il faudrait une meilleure viande, on était habitué à du bon à la maison. » « Moins de viande, mais de la meilleure »



« On pourrait transmettre nos recettes aux cuisiniers (civet) ». « Il faudrait que ça soit plus de la nourriture comme chez nous ». « Des plats traditionnels : pot au feu... »

« Servir des légumes plus cuits, ils sont souvent peu cuits, donc on ne les mange pas. »

« Pain : le présenter en corbeille, en proposer en cours de repas mais ne pas en sortir trop à la fois. »

« Fruits : souvent les fruits exposés ne sont pas

reproposés. Certaines personnes qui ne prennent pas de petits gâteaux au goûter préféreraient des fruits et ça éviterait de jeter ceux sortis depuis 24h. »

« Fromage : regret de n'avoir que du fromage sous vide. »

« Revoir certains aliments, des plats non adaptés avec des appareils dentaires (ex. carottes râpées) et les entrées servies trop froides : plats peu consommés/jetés. »

« Avoir un temps d'échange avec les cuisiniers »

« Nous on ne gaspillait pas ». « On avait peu ». « On faisait ce qu'on aimait manger. »

« Le soir on se sent pressé. »

« Est-ce qu'on pourrait distribuer ce qui n'est pas mangé à une association ? »

« Avoir un cochon » ou « nourrir un cochon d'un producteur à proximité avec les restes. »



- Lumières :

« On n'économise pas ici. Même la lumière, on ne fait pas attention. »

« Les lumières sont allumés en permanence en journée même dans des pièces inoccupées et dans les couloirs. »

« En journée il faudrait éviter de laisser systématiquement les lumières et généraliser les détecteurs de présence, notamment dans le nouveau bâtiment et à l'occasion de travaux. »

« Ne pas utiliser l'éclairage inutilement : savoir éteindre la lumière, la télévision ; utiliser des ampoules led. »

- Citoyenneté - solidarité :

- « Une bourse aux vêtements, donner ou vendre à petits prix certains vêtements. »
- « Donner nos vieux vêtements au Relais ».

